

la revue

numéro

122

septembre

2024

Généa 79

Cercle généalogique des Deux-Sèvres

Notre
assemblée générale à
Bressuire



SOMMAIRE

Image de couverture : Bressuire, le vieux château
(détail)

AD79 - 40 FI 13578

Le mot du Cercle.....2

DOSSIER SUR BRESSUIRE

Texte soumis au vote de l'AG..... 3

Assemblée générale 2024 en photos 17

Histoire d'une ferme du Bressuirais (1670-1914) 22

Les bienheureux martyrs de Notre-Dame de Niort..... 31

Énigme Hilaire POUGNARD..... 37

Pierre et Marie Louise LEBOUT, frère et sœur de Sidonie .43

La page des AD.....48

la revue

Généa79

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX

Siret n° 409 984 085 00012

Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990

Courriel genea79@orange.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente	Monique BUREAU
Vice-président(e)s	Raymond DEBORDE Jacqueline TEXIER
Secrétaire	Céline SIMON
Secrétaires adjoint(e)s	Anne-Marie MOREAU Gérard ROBINET
Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorier adjoint	Jean-Philippe POIGNANT
Administrateurs	Danièle BILLAUDEAU Caroline CESBRON Françoise CLAIRAND Sylviane CLERGEAUD Stéphane DALLET Sylvie DEBORDE Nadège DEJOUX Laurence GABARD Guylène GORNARD Serge JARDIN Françoise MILLET Brigitte PROUST Liliane ROCHE

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2024

- Cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne : 29 €
- Supplément pour bulletin version papier : 25 €
- Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine : 40 €

Mise en page de la revue : Françoise CLAIRAND

Responsable de la publication : Monique BUREAU

Reproduction interdite des textes et illustrations.

Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.

Les articles et documents ne sont pas retournés.

Version papier imprimée par Imprimerie Nouvelle Angevin.

LE MOT DU CERCLE

Chères adhérentes, chers adhérents et chers amis généalogistes,

Après notre AG de Bressuire, Raymond a décidé de laisser sa place de président. Bien que « jeune » dans le monde de la généalogie et dans l'équipe du Cercle que depuis 2020, j'ai accepté de prendre la suite. Pour le bureau, nous avons joué aux chaises musicales : Raymond est maintenant vice-président et Jacqueline toujours vice-présidente. Céline et Gérard prennent les postes de secrétaire et secrétaire adjoint, Sylviane et Danièle ayant souhaité s'accorder un peu de répit, mais ces dernières restent au Conseil d'Administration. Céline prend en charge le suivi des adhérents et Gérard le suivi des dépouillements. Anne-Marie reste secrétaire adjointe et continuera les fonctions qu'elle avait : mise à jour du site, gestion antenne de Thouars ... Claude et Jean-Philippe sont reconduits dans leurs fonctions de trésorier et trésorier adjoint.

Je tiens à remercier Raymond qui, dans la précédente revue, a dressé le bilan de ses cinq années à la présidence du Cercle, ainsi que Sylviane et Danièle pour le travail réalisé toutes ces années au Bureau du Cercle.

Le Conseil d'Administration est composé désormais d'une équipe de vingt-et-un membres avec l'arrivée de Caroline et Guylène, un chiffre encore jamais atteint par notre association. Je vais pouvoir m'appuyer sur cette équipe renforcée et motivée pour poursuivre le travail déjà accompli par les équipes précédentes, mener à terme les différents projets que le Cercle a déjà initiés et d'autres que je souhaite lancer :

- Le Cercle a désormais sa « **newsletter** » : le 25 juin, le numéro un de la « **Gazette Généa79** » a été envoyé à tous les adhérents et quelques contacts privilégiés via notre outil de mailing Assoconnect. L'envoi de cette première newsletter avait été décidé lors du dernier Conseil d'Administration suite à une suggestion de ma part. C'est un nouveau moyen d'informations à destination de nos adhérents et contacts privilégiés en complément de notre site, des revues, du blog et de Facebook, notamment pour annoncer les activités et les événements passés et à venir du Cercle Généalogique des Deux-Sèvres, et pour informer sur les nouveautés autour de l'association et du monde de la généalogie. Quatre envois sont prévus dans l'année : en février, juin, août, et décembre. Toute remarque et suggestion de votre part sur la forme et le contenu sur ces nouveautés seront les bienvenues.

- Vous l'avez remarqué, **la présente revue a un nouveau look** ! Françoise Clairand, qui est en charge de la mise en page de la revue, a suggéré en début d'année que nous fassions appel à une graphiste pour "relooker" la revue et définir une nouvelle charte graphique déclinable pour tous nos outils et documents (affiches, flyers, marque-page...). Merci à Françoise pour cette belle idée : Françoise et Raymond ont appliqué à la revue de septembre la nouvelle charte graphique définie suite à plusieurs réunions de travail avec Géraldine, la graphiste que nous avons sollicitée.

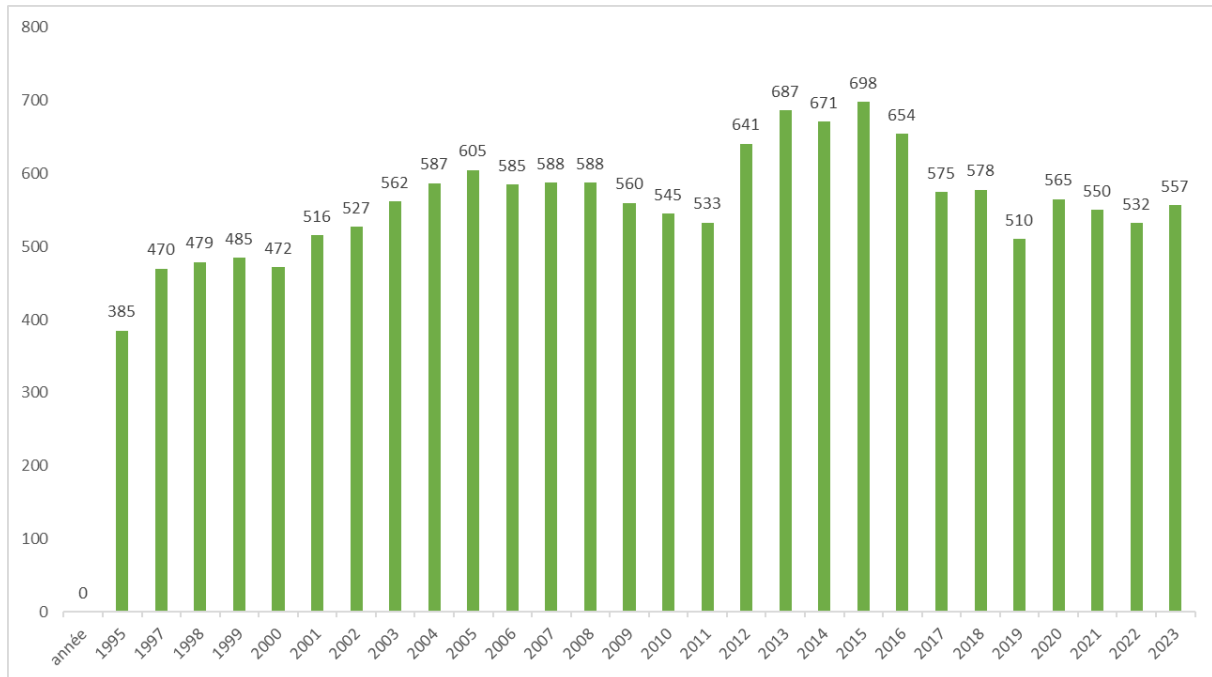
La **revue numéro 122** fait la part belle à Bressuire et à notre AG du 6 avril. Merci à HPB (Histoire et Patrimoine du Bressuirais) qui nous a permis de nous réunir à Bressuire dans d'excellentes conditions. Mais dans cette revue, il y est aussi question de **l'histoire de la ferme des Touches**, ferme du Bressuirais, chère au cœur de Raymond, puisqu'il s'agit de la ferme de ses ancêtres - de la suite de l'article que j'ai écrit sur **les prêtres martyrs de Notre-Dame de Niort**, la première partie ayant été publiée dans la précédente revue - **de l'énigme Hilaire Pognard**, article écrit par Jean-Pierre Mazery, le président du Cercle généalogique de Rhuys, qui a des ancêtres en Deux-Sèvres - de **Pierre et Marie Louise LEBOUT, frère et sœur de Sidonie**, grand-mère de notre adhérente Mauricette Lesaint - des nouveautés des AD avec la **page des AD 79**.

Avec toute l'équipe du Conseil d'Administration, je vous souhaite une bonne lecture.

Monique BUREAU

TEXTE SOUMIS AU VOTE DE L'AG

6 AVRIL 2024, BRESSUIRE



Nous avons comptabilisé 557 adhérents en fin d'année 2023, ce qui est une hausse par rapport aux 532 de 2022. Nous avons eu une trentaine de nouveaux adhérents fin 2023 (qui seront comptabilisés sur 2024) suite certainement aux sorties effectuées au dernier trimestre 2023.

Sur ces 557 adhérents, nous sommes en 2023 présents dans 4 pays : essentiellement la France (549) mais aussi le Canada (2), le Royaume-Uni (1), les États-Unis (4) et le Luxembourg (1).

En France, nous sommes 213 à habiter le territoire de nos ancêtres, les Deux-Sèvres. Nous étions 182 en 2022.

Les 336 autres membres français du Cercle hors-département (au lieu de 342 en 2022) habitent un peu ou beaucoup plus loin parce qu'eux où leurs ancêtres sont partis vers d'autres contrées.

Parmi les 336 adhérents hors Deux-Sèvres, nous en retrouvons 133 à proximité, dans les départements limitrophes (au lieu de 142 en 2022) : ils sont 9 en Charente, 40 en Charente-Maritime, 22 dans le Maine-et-Loire, 12 en Vendée et 50 dans la Vienne. Les 203 autres adhérents sont donc disséminés partout en France, beaucoup à l'ouest et dans les régions les plus peuplées (69 en région parisienne dont 17 à Paris intra-muros).

LES ACTIVITÉS DE 2023 : RAPPORT MORAL

Les orientations de l'année passée ont été portées par le CA tel qu'il s'est constitué en 2023. Composé de 18 membres, j'en suis (Raymond DEBORDE) le président multitâche, assisté par deux vice-présidentes, Monique BUREAU en charge de de l'informatique et du blog et Jacqueline TEXIER en charge de l'atelier d'écriture et des dépouillements. Les comptes sont tenus par notre trésorier Claude BRANGIER aidé de Jean-Philippe POIGNANT. Le secrétariat est géré quotidiennement ou presque par Sylviane CLERGEAU assistée par Anne-Marie MOREAU en charge du site et de l'antenne de Thouars et par Danièle BILLAUDEAU en charge des dépouillements. Les autres membres du C.A. sont, par ordre alphabétique : Françoise CLAIRAND (revue), Stéphane DALLET (recherches), Sylvie DEBORDE (informatique, initiation), Nadège DEJOUX (informatique), Laurence GABARD (antenne de Bressuire), Serge JARDIN (antenne de Parthenay, relecture revues, initiation), Françoise MILLET (Initiation),

Brigitte PROUST (antenne de Niort, bibliothèque), Gérard ROBINET (Permanence de Niort, initiation), Liliane ROCHE (organisation des séances d'initiation et permanence de Niort) et Céline SIMON (Recherches).

Frédéric POINTOIZEAU a, pour des raisons personnelles que nous comprenons, donné sa démission en cours d'année. Nous le remercions d'avoir participé à notre activité au sein du CA.

NOS ACTIVITÉS INTERNES

L'organisation des différentes réunions et toute la logistique nécessaire sont gérées en CA et réparties sur tous les administrateurs. Le Conseil d'administration s'est réuni six fois en 2023 sur Niort, Parthenay, Thouars :

- Le 31 janvier après-midi à Niort, précédé le matin de la visite de la Médiathèque de Niort et la découverte de ses fonds anciens et précieux.
- Le 13 mars après-midi à Parthenay, précédé le matin d'une visite guidée du centre historique de Parthenay.
- Le 25 mars à l'issue de l'Assemblée Générale à Souvigné.
- Le 1er juin à la Maison des Associations à Niort.
- Le 23 septembre matin à Thouars
- Le 22 novembre matin à Niort.



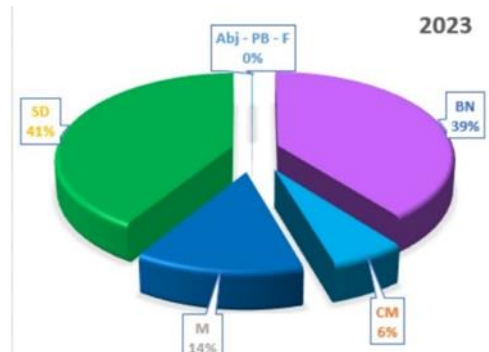
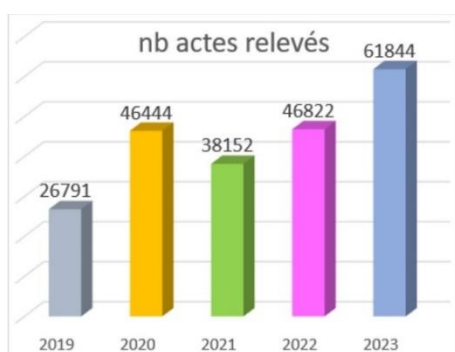
Visite de la Médiathèque de Niort



Visite guidée à Parthenay

Les adhésions sont toujours gérées par Sylviane, qui les réceptionne, génère les mots de passe et constitue un fichier informatique. Sylviane gère aussi la boîte mail, elle répond efficacement à toutes vos demandes, elle prend des photos aux AD pour nos adhérents éloignés en quête de documents, elle aide aux recherches quand vous êtes en panne ou les transmet aux personnes qui peuvent y répondre. C'est un travail de fourmi énorme dont elle s'acquitte avec beaucoup de gentillesse.

La préoccupation essentielle de nos adhérents, c'est surtout d'avoir une base de données performante et riche. La base de données du Cercle s'est encore enrichie cette année : en 2023, c'est exactement 61 844 actes (plus que les 46 822 actes de 2022) qui ont été ajoutés sur notre site, grâce à l'assiduité des bénévoles.



Les dépouillements par nos bénévoles des actes de baptême/naissance, mariage, sépulture/décès des registres paroissiaux et état civil ainsi que des contrats de mariage et leurs saisies sur le logiciel NIMEGUE se poursuivent. Leur travail est encadré par Danièle, assistée de Jacqueline et de Monique pour NIMEGUE.

- L'équipe de dépouillement des notaires du vendredi aux AD mise en place depuis 2022 par Danièle s'est étoffée et roule désormais à plein régime.
- Danièle offre toujours aux dépouilleurs une newsletter, le « Ptizécho » qui est à la fois didactique, participatif, coloré et distrayant, reprenant l'avancement, les découvertes et les questions/réponses des uns et des autres.
- Danièle a présenté le 30 juin le circuit de dépouillement des actes à une douzaine de bénévoles.

Si vous êtes intéressés par cette activité, pour réaliser des relevés papiers et/ou faire de la saisie sous le logiciel Nimègue, n'hésitez pas à nous contacter via mail genea79@orange.fr.



Dépouillement aux AD79



La newsletter des dépouilleurs

Les actes relevés manuellement sont en partie saisis par notre salariée Frédérique ROUX et les autres saisis dans Nimègue par les dépouilleurs.

En 2023, les actes qui ont rejoint notre base concernaient par ordre d'apparition les communes de Niort (Saint-André), Luzay, Brioux-sur-Boutonne, Niort (Notre-Dame), Saint-Maixent-l'École, Vouhé, Juscorps, Coulonges-Thouarsais, Sainte-Blandine, Tessonnière, Bretignolles, Pioussay, Saint-Varent, Lorigné, Cerizay, Cirières, Montigny, La Chapelle-Saint-Laurent, Saint-Maixent (Édit de tolérance) ainsi que des actes de Villefagnan (16) et de Nouvelle-Calédonie concernant des Deux-Sévriens.

À ceci, il faut ajouter les contrats de mariage des notaires MAIN (Pioussay et Chef-Boutonne), VINET (Niort), BASTARD (Clussais-la-Pommeraiie), DOIZEAU (Le Busseau), COYAUD (Le Busseau), GABARD (St-Paul-en-Gâtine), GABARD (Moutiers-sous-Chantemerle), BONNEAU (Niort), VALLEE (Clussais-la-Pommeraiie), ARROUET (Saint-Loup-sur-Thouet), PERRIN (Saint-Loup-sur-Thouet), LORRAYNE (Saint-Loup-sur-Thouet), SUYRE René père (Saint-Loup-sur-Thouet), GROUSSIN (Saint-Loup-sur-Thouet), DEPOY (Saint-Loup-sur-Thouet), DAVALLON (Saint-Loup-sur-Thouet), SUYRE (Saint-Loup-sur-Thouet), SUYRE Pierre fils (Saint-Loup-sur-Thouet), DESRAGE (Saint-Loup-sur-Thouet), DEPOY (Saint-Loup-sur-Thouet), GOUGEARD (Saint-Loup-sur-Thouet), PAPIN (Airvault), ROUSSET (Airvault), CLAVEAU (Airvault), CHARRAULT (Airvault), VEAU (Pioussay), LAMBERT Hilaire père (Saint-Varent), ROUSSEAU Pierre Léon (fils) (Sauzé-Vaussais), LAMBERT (Saint-Varent), BOUET (Coulonges sur l'Autize), JUIN (Secondigny), GARNIER (Cerizay), VALLÉE (Lezay), LOZEAU (Bressuire), BARATON Louis (père) (Pamplie), LABEUR (Magné).

L'ensemble des travaux sont ensuite transmis à Sylvie et Nadège pour être mis au format nécessaire pour la mise en ligne, une gestion compliquée qui demande du doigté et de la patience. Nous partageons aussi ces travaux, et vous pouvez donc les retrouver sur Filae sauf les contrats de mariage

que nous réservons à nos adhérents pour les remercier de leur fidélité. Nos adhérents bénéficient d'une réduction de 25 % s'ils veulent s'abonner à Filae.

NOS ACTIVITÉS EXTERNES

Les permanences

Les permanences se sont tenues régulièrement en 2023, une fois par mois, selon le calendrier en ligne sur notre site internet, avec une nouvelle permanence sur Bressuire depuis septembre 2023. Les permanences ont lieu :

- À Niort, 6 rue Pierre de Coubertin : le 1^{er} mardi de chaque mois de 14 à 17 h. Elles sont tenues par Brigitte, Gérard, Liliane et Sylviane.
- À Parthenay, 28 rue du Château – Maison du Patrimoine, le 2^e vendredi de chaque mois de 14 à 17 h. Elles sont sous la responsabilité de Serge.
- À Thouars, Salle Michel Olivier, 6 rue Denfert-Rochereau, ou Salle Marguerite d'Écosse (mairie), le dernier jeudi de chaque mois de 10 h à midi et de 14 à 17 h. Elles sont tenues par Anne-Marie assistée de Catherine FERJOU.
- À Coulon, 3 place de la Coutume (CSC) le 3^e jeudi de chaque mois de 18 à 20 h (atelier de généalogie). Elles sont animées par Nadège.
- À Bressuire, 17 rue du général Leclerc (CSC), le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h. Elles sont animées par Laurence, Serge et Anne-Marie.



La permanence de Bressuire

Le site internet

Nous continuons de faire vivre notre site. Il est tenu à jour avec soin par Anne-Marie et nous enrichissons nos nouvelles rubriques qui ne demandent qu'à se remplir de nos trouvailles et pourquoi pas de vos suggestions.

À l'onglet *Revue et bibliothèque*, l'ensemble des revues Génée79 depuis le premier numéro sont accessibles aux adhérents. Au même onglet, vous pouvez facilement d'accéder aux cartes Cassini du département, à des livres de référence sur les Deux-Sèvres ainsi qu'à des liens vers des sites ou des bases de données qui peuvent vous intéresser. Ont été ajoutés en 2023 des liens vers les sites :

- [Généawiki : Secours aux anciens soldats vendéens \(R67, R 68 et R69... aux AD79\)](#)
- [Archives nationales : édit de tolérance de Saint-Maixent \(vues 613 à 936\)](#)
- [Parvis : fiches \(histoire, architecture...\) sur les églises de l'évêché de Poitiers \(Deux-Sèvres et Vienne\)](#)
- [Archives du diocèse de Poitiers : Catalogues commun et locaux des Archives du diocèse de Poitiers](#)
- [Archives de la Vienne : Dictionnaire des familles protestantes du Poitou de Jean Rivierre](#)
- [Histoire de la Gâtine poitevine et de Parthenay \(site d'Albéric Verdon\)](#)

- [Fédération des sociétés savantes et culturelles des Deux-Sèvres.](#)

À l'onglet *Histoire* sous-onglet *Nos recherches* accessible également à nos seuls adhérents, vous trouverez des travaux qui ne peuvent entrer dans notre base de données. Serge est notamment en charge des trouvailles insolites que nous vous invitons à alimenter et Monique tient à jour l'inventaire des pierres tombales des églises. M. GRASSIN de la médiathèque de Niort continue de nous transmettre des dessins de pierres tombales réalisés par Arthur BOUNEAULT, architecte de la ville de Niort et légués en 1910 par ce dernier à la ville de Niort. Ces derniers viendront enrichir nos recherches et articles sur ce sujet. Cette année, cette rubrique s'est enrichie :

- [Recherches généalogiques réalisées sur une liste d'orfèvres de Thouars](#) suite à une demande de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Arts du Pays Thouarsais (la SHAAPT) pour une conférence qui s'est tenue en octobre. À cette occasion, le Cercle a créé un compte sur Geneanet « cggenea79 » sur lequel certaines de nos recherches seront disponibles.
- [Liste de soldats picto-charentais de l'Ancien régime](#) (communiquée par l'Association Généalogique de la Charente)
- [Liste de galériens protestants du Poitou](#) de Gaston Tournier (Les Galères de France et les galériens protestants des XVII^e et XVIII^e siècles)

À l'onglet *État des relevés*, Nadège tient à jour en temps réel [deux cartes](#) qui vous permettent de visualiser où nous en sommes des dépouillements par commune et par notaire.

Les rencontres avec les adhérents

Galettes des Rois : Nous sommes allés courant janvier 2023 à la rencontre de nos adhérents à Niort, Thouars et Parthenay en les invitant à déguster avec nous la galette des rois et à discuter librement de généalogie et de nos projets.



La galette à Parthenay

L'AG : l'AG 2023 s'est tenue à Souvigné le 25 mars. Nous avons été accueillis par l'association des Amis du patrimoine de Souvigné. Ses membres nous avaient préparé un délicieux repas poitevin et organisé la visite du musée de la vie rurale et de la coiffe. L'ambiance était chaleureuse.



L'AG à Souvigné

La communication

Nous avons poursuivi nos actions de communication pour rencontrer les adhérents et le public, pour informer, distraire, apprendre. Nous avons de nombreux outils pour cela, outre le site déjà cité :

- [Le blog](#) continue sa progression. Nous avons publié, en 2023, 96 articles informatifs, généalogiques, participatifs... dont 26 dans le cadre du Challenge AZ. Au 31 décembre 2023, nous étions 346 abonnés (288 fin 2022). Il y a eu 31.236 visites en 2023 dont 8.403 en novembre, mois du Challenge AZ (27.810 en 2022). Cela fait plus de 2.600 visites par mois qui viennent de France essentiellement (28.546, mais aussi du monde entier notamment des USA -1259- plus que du Canada -394-).
- [La revue](#) : J'en définis la ligne éditoriale et Françoise gère sa mise en page. Nous avons publié trois numéros en 2023. Ils étaient centrés sur nos ancêtres étrangers en Deux-Sèvres, sur Souvigné avec l'AG 2023 et sur le ChallengeAZ dont le sujet était la photographie. Depuis septembre, la revue s'est enrichie d'une rubrique *La Vie du Cercle* qui perdurera dans les revues de début et fin d'année.
- [Facebook](#) permet à un large public de suivre l'actualité généalogique locale en temps réel avec 722 followers.
- [Chaîne Youtube](#) : le Cercle dispose désormais d'une chaîne Youtube (@genea79)
- [Compte Geneanet](#) « cggene79 » : le Cercle dispose d'un compte sur lequel certaines de nos recherches sont disponibles.
- La presse : Comme nous avons été particulièrement actifs en 2023, la Nouvelle République et le Courrier de l'Ouest ont mis en avant nos actions à diverses reprises : CO du 4 février sur la galette des Rois à Thouars, NR du 29 mars, CO du 9 avril sur l'Assemblée Générale à Souvigné, NR du 16 octobre 2023 sur Comment se lancer dans la généalogie, NR du 21 novembre 2023 sur Terres de lecture à Saint-Loup-Lamairé. Enfin le Courrier de l'Ouest a publié à quatre reprises des photos de noces des Archives Départementales afin d'identifier les mariés.
- Assoconnect : Comme vous avez pu le constater depuis décembre 2023, le Cercle s'est doté d'un nouvel outil informatique, Assoconnect, permettant notamment la gestion des adhérents, des mailings et des événements : vous avez ainsi reçu les mails de ré-adhésion, des vœux envoyés par ce nouvel outil qui va nous permettre de communiquer plus facilement et plus régulièrement avec chacun d'entre vous. Les adhérents à proximité de Niort, Parthenay, Thouars et Bressuire, ont pu découvrir les formulaires permettant de s'inscrire à des événements, telles les permanences à Niort et les rencontres autour de la galette à Niort, Thouars et Parthenay.

Les séances d'initiation

Nous avons poursuivi les séances d'initiation à la généalogie en partenariat avec les Archives départementales des Deux-Sèvres. Elles furent au nombre de six :

- aux Archives départementales des Deux-Sèvres le 10 juin et le 25 novembre
- dans les bibliothèques : à Saint-Varent le 6 avril et à Moncoutant le 14 septembre
- à la mairie de Chauray le 18 octobre
- au *Nombril du monde* à Pougne-Hérisson le 6 novembre.



La séance prévue le 14 mars a été annulée par la bibliothèque de Beauvoir.

Ces séances d'initiation ont rencontré un vif succès avec 82 participants au total.

Les sorties 2023

Le Cercle a été présent à de nombreux salons et rencontres :

- les 16, 17 et 18 mars, Monique était au salon de la Généalogie de Paris
- les 13 et 14 mai, Sylvie, Xavier et moi-même étions aux 50 ans de l'Association généalogique de l'Anjou (AGENA) à Angers
- le 2 septembre, Serge avec des adhérents présentait Génée79 à *Helloasso* à Parthenay
- le 3 septembre, Danièle, Jacqueline et Sylviane tenaient notre stand à la *fête du pain* à la ferme de Chey à Niort
- le 4 septembre, Monique et Serge participaient à la journée généalogique à Buxerolles
- le 9 septembre, Xavier présentait notre Cercle au Forum des associations Leclerc à Thouars
- le 17 septembre, Jacqueline et Liliane étaient de permanence aux Archives départementales des Deux-Sèvres pour les Journées du patrimoine
- les 30 septembre et 1^{er} octobre, Gérard, Claude et Monique se trouvaient au salon de la généalogie AGC de Gensac en Charente
- le 1^{er} octobre, Raymond, Sylvie et Anne-Marie assistaient à la Journée de l'Histoire à Thouars organisée par la Fédération des Sociétés Savantes.
- les 21 et 22 octobre, Serge, Jean-Philippe et Monique représentaient Génée79 aux journées du Cercle Généalogique Poitevin à Montamisé dans la Vienne.
- le 4 décembre 2023, Laurence et Serge ont animé une séance sur le thème de la généalogie auprès de l'union locale des retraités CFDT de Cerizay.



à Paris



à Angers



à Montamisé

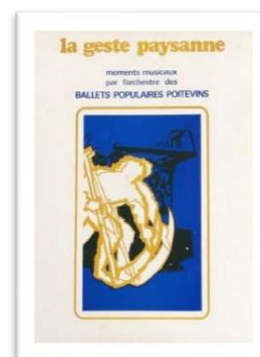


à Gensac

Le Cercle a également participé, de façon indirecte, à la *Semaine de la généalogie* du 25 au 30 septembre sur le thème : « les archives militaires », semaine organisée sur la chaîne YouTube de la FFG. Une fan-zone était organisée dans les locaux de la FFG le lundi 25 septembre, tenue par Jocelyne CHEVALLIER de l'AGC pour le Poitou-Charentes-Vendée. Monique s'est tenue à sa disposition ce jour-là au cas où des questions lui auraient été posées sur les Deux-Sèvres.

Les conférences

- « *Faux-sauniers et contrebandiers de Poitou-Charentes déportés au Canada au XVIII^e siècle* » : Marcel FOURNIER, historien et généalogiste québécois, était début mai en France. Auteur de nombreux ouvrages, on lui doit récemment le livre *Faux sauniers et contrebandiers déportés au Canada au nom du roi* publié chez Archives et culture. Il a sollicité le Cercle pour organiser une conférence sur ce thème aux Archives départementales, ce que nous avons fait bien volontiers. Elle s'est tenue le mercredi 10 mai 2023 et a mis en avant les individus concernés originaires de notre région.
- Marguerite MORISSON, ancienne présidente du Cercle, a fait une conférence le 10 octobre 2023, toujours aux Archives départementales, sur *La geste paysanne*, spectacle son et lumière des années 1970 avec une « causerie » autour d'un film retraçant l'histoire de ce spectacle. Cette conférence a remporté un vif succès, salle comble, et a été suivie d'échanges très intéressants.



Le challenge AZ

Le Cercle a participé en novembre 2023, pour la sixième année consécutive, au Challenge AZ, un atelier d'écriture généalogique sur notre blog. Après avoir évoqué la Gâtine en 2018, puis toutes les Deux-Sèvres en 2019, les femmes en 2020, l'enfance en 2021, et les migrations en 2022, 26 auteurs et autrices ont écrit sur le thème de la photographie. Ils nous ont promenés aux quatre coins des Deux-Sèvres et permis de regarder 26 photos plus ou moins anciennes, couvrant de la deuxième moitié du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui.



NOS PARTENARIATS

Nos activités nous ont amenés à partager des projets ou à travailler avec diverses institutions : la médiathèque Pierre-Moinot à Niort, la mairie de Parthenay, la médiathèque départementale des Deux-Sèvres, le musée protestant de Bois-Tiffrais, Niort associations, d'autres sans doute que j'oublie.

- **Les Archives départementales des Deux-Sèvres**

Elles sont notre partenaire le plus fidèle et le plus important puisque nous avons mené de nombreux projets ensemble : les séances d'initiation avec l'aide de Laurent DELENNE, l'élucidation de certaines photos des fonds iconographiques, le dépouillement en salle de contrats de mariage, le prêt de nos expositions sur la guerre de 1870 et maintenant des conférences.

Les AD ont organisé une exposition intitulée "**Scolarité - citoyenneté dans les Deux-Sèvres du XVI^e siècle à nos jours**" dans leur hall d'accueil du 24 novembre 2023 à février 2024 comprenant une cinquantaine de documents et photos couvrant la période étudiée. Les membres du CA ont été conviés à



l'inauguration de l'exposition le 24 novembre 2023. Des membres du CA et des adhérents niortais ont pu profiter d'une visite commentée par Mme BOLOT, toute nouvelle et dynamique directrice des AD79, de l'exposition le 6 décembre 2023 après-midi.

- **La Fédération des sociétés savantes**

Le Cercle Généalogique des Deux-Sèvres fait désormais partie de la Fédération des Sociétés savantes et culturelles des Deux-Sèvres. Nous y avons rejoint la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres ainsi que les associations centrées autour de Bressuire qui nous accueille aujourd'hui, Mauzé-sur-le-Mignon, Mauléon, Melle, Saint-Maixent-l'École, Thouars, Parthenay et Béceleuf. Nous participons désormais à la Journée annuelle de l'Histoire en Deux-Sèvres, et nous enrichissons notre bibliothèque en échangeant notre revue avec celles de ces différentes associations afin de pouvoir partager avec d'autres passionnés comme nous l'histoire locale.

- **La Fédération française de généalogie**

La FFG fédère de nombreuses associations de généalogies françaises, locales ou thématiques. Grâce à elle, nous bénéficions de réduction sur notre assurance et sur l'abonnement à Assoconnect. Elle traverse actuellement une crise de direction que nous espérons provisoire.

- **La Médiathèque départementale des Deux-Sèvres**

Le Cercle généalogique des Deux-Sèvres a à nouveau participé en 2023 aux animations *Terre de lecture(s)* initiées par la Médiathèque départementale des Deux-Sèvres. Le thème retenu cette année était « Généalogie et Histoire ». Le Cercle a sélectionné 9 textes de blog racontant des vies de quelques-uns de nos ancêtres qui ont été confrontés à la grande Histoire. Deux comédiennes de la compagnie *Champ de Lunes* les ont lus et mis en musique dans quatre bibliothèques : les 17, 20 et 21 octobre et le 18 novembre respectivement à Beauvoir-sur-Niort, Saint-Aubin-le-Cloud, Saint-Pardoux et Saint-Loup-Lamairé. Nous avons eu un retour positif des médiathèques et touché 72 personnes au total. Le public était attentif et intéressé au vu des commentaires et questions.

Les lectures de textes faites par la compagnie *Champ de Lunes* ont été filmées : le Cercle généalogique des Deux-Sèvres partage ces lectures de textes sur la chaîne YouTube qui a été créée en février 2023. Les films réalisés par Anne à Saint-Aubin-le-Cloud ont été découpés en 9 parties correspondant à chaque texte.



Lecture à Beauvoir-sur-Niort

- **Recherches pour divers partenaires**

Parcours des tombes remarquables du cimetière de Parthenay : Via l'intermédiaire de Serge, le Cercle a répondu en 2022 à la sollicitation du service Patrimoine de la mairie de Parthenay pour la réalisation

des généalogies de personnalités inhumées dans le cimetière de Parthenay et d'autres personnes moins connues mais dont les tombes sont remarquables par leur architecture. Serge a fait appel à d'autres membres du Cercle pour l'aider à faire les recherches généalogiques de la vingtaine de personnes inhumées. Ce travail s'est concrétisé par l'inauguration le samedi 13 mai 2023 du parcours des tombes remarquables du cimetière de Parthenay.



La tombe Alix à Parthenay

Recherches sur les orfèvres de Thouars : le Cercle a répondu l'été dernier à une demande de la Société d'Histoire, d'Archéologie et des Arts du Pays Thouarsais (la SHAAPT) relative à des recherches généalogiques sur une liste d'orfèvres de Thouars pour une conférence qui s'est tenue en octobre. Monique a réalisé ces recherches qui sont désormais accessibles sur le compte Geneanet du Cercle « cggenea79 », créé à cette occasion.

La collaboration avec le Pasteur Vatinel du Musée Protestant de Bois-Tiffrais en Vendée, initiée en 2022 s'est poursuivie : le pasteur Vatinel en collaboration avec le Cercle généalogique des Deux-Sèvres, le Cercle généalogique de Vendée mène des recherches intitulées, « à la rencontre des familles huguenotes du marais poitevin » : une première journée de travail s'est déroulée le samedi 6 mai à Bois-Tiffrais et a défini les pistes de travail en se limitant dans un premier temps sur quelques noms de famille. Chaque cercle a cherché sur quatre familles de protestants dans un premier temps, pour vérifier la faisabilité, la méthode. Une deuxième réunion d'échanges s'est tenue en interne du Cercle Généalogique des Deux-Sèvres le 23 juin. Une troisième journée de travail s'est déroulée le 14 octobre à Bois-Tiffrais. Suite à cette réunion, le Cercle Généalogique se propose de relever les contrats de mariage de Benet et Coulon.



Réunion à Bois-Tiffrais

Pour finir, le Cercle a reçu plusieurs demandes relatives à des photos (noces ...) que nous avons relayées sur le blog ou par la presse (Courrier de l'Ouest).

Vote n° 1 - Approbation des rapports moral et d'activité 2023 à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER 2023

DÉPENSES

	2022	2023
Fournitures	70,16	158,62
Petits équipements	147,00	31,99
Documentation	20,00	15,00
Locations local et salles	4896,72	5155,83
Charges locatives	1158,21	1663,35

RECETTES

	2022	2023
Redevance FILAE	14973,96	14973,96
Cotisations adhérents	15235,50	15893,27
Revue papier	2875,00	2700,00

Entretiens réparations	61,50	105,84			
Assurance	195,00	204,00			
Impressions reliures	2399,51	1856,50	Annuaire et guides	109,00	60,00
Missions / Réceptions	184,92	530,24	Poitevins au Canada	90,00	150,00
Frais AG	668,50	520,00			
Frais postaux	1870,40	1683,64			
Télécommunication	815,76	844,91	Intérêts bancaires	1515,33	2216,33
Site internet	2221,20	1968,00			
Services bancaires	320,54	352,49	Subventions	500,00	
Formation professionnelle	77,07	0,00	Dons	1107,03	52,00
Salaires	10467,47	10950,51	Recettes exception.		333,81
URSSAF	3346,00	3289,00			
Compl. Santé	177,00	192,12			
Médecine du travail	97,16	101,28			
Redevances, cotisations	995,00	992,80			
Réserves pour projets	3500,00	3500,00			
TOTAL DÉPENSES	33689,12	34116,12	TOTAL RECETTES	36405,82	36379,37
Excédent	2716,70	2263,25	Déficit		
TOTAL	36405,82	36379,37	TOTAL	36405,82	36379,37

BILAN au 31 Décembre 2023

ACTIF

PASSIF

	31/12/2022	31/12/2023		31/12/2022	31/12/2023
Immobilisations	0	0	Report N-1	61190,08	63906,78
			Réserves	3500,00	7000,00
Parts sociales	45,9	45,9	Résultat N	2716,7	2263,25
Recettes à recevoir	1247,83	1247,83	Fonds Propres	67406,78	73170,03
Charges d'avance		384	Charges à payer	659,00	603,16
Disponibilités	72804,05	79885,46	Recettes d'avance	6032,00	7790,00
TOTAL ACTIF	74097,78	81563,19	TOTAL PASSIF	74097,78	81563,19

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR AUX COMPTES

Conformément au mandat qui m'a été confié lors de l'assemblée générale du 25 mars 2023, j'ai rencontré Claude BRANGIER le 15 janvier dernier.

Préalablement, il m'avait communiqué le grand livre, le compte de résultat, les relevés de comptes bancaires arrêtés au 31 décembre 2023. J'ai demandé la présentation de pièces comptables de façon aléatoire pour vérification. Elles ont toutes été fournies et s'avèrent sincères et véritables.

Par ce contrôle, je peux dire que les comptes sont tenus avec soin et exactitude.

À noter qu'au terme de cet exercice :

- Un résultat de 2263.25 € a été généré,
- Les réserves s'élèvent à 7000 €,

- Les disponibilités sont de 79885.46 € dont 35000 € en obligations,
- Les charges locatives ont augmenté de 42%, conséquence de la hausse de l'énergie.

Je n'ai pas d'autres remarques à formuler et je vous invite à donner quitus à M Claude BRANGIER, trésorier du Cercle Généalogique des Deux Sèves.

Le vérificateur aux comptes
GUIOCHON Rémy

Vote n° 2 - Approbation des comptes 2023 à l'unanimité

Vote n° 3 - Quitus au trésorier pour sa gestion 2023 à l'unanimité

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

DÉPENSES

RECETTES

	2023	2024		2023	2024
Fournitures	158,62	100,00	Redevance FILAE	14973,96	14970,00
Équipements	31,99	550,00			
Documentations	15,00	30,00			
Locations	5155,83	5700,00	Cotisations	15893,27	15500,00
Charges Locatives	1663,35	1700,00	Revue papier	2700,00	2600,00
Entretiens Réparations	105,84	150,00			
Assurance	204,00	220,00			
Impressions Reliures	1856,50	2970,00	Annuaire et guides	60,00	60,00
Missions / Réceptions	530,24	600,00	Poitevins au Canada	150,00	100,00
Frais AG	520,00	1500,00			
Frais Postaux	1683,64	1700,00			
Télécom	844,91	900,00	Intérêts sur Livrets	2216,33	2200,00
Gestion du Site	1968,00	2400,00			
Services Bancaires	352,49	370,00	Subventions		
Salaires	10950,51	11500,00	Dons	52,00	
URSSAF / Compl. Santé	3289,00	3600,00	Recettes exception,	333,81	
Complémentaire santé	192,12	230,00			
Médecine du Travail	101,28	110,00			
Redevances, Cotisations	992,80	1100,00			
Réserves pour projets	3500,00				
TOTAL DEPENSES	34116,12	35430,00			
Résultat	2263,25	0			
TOTAL	36379,37	35430,00	TOTAL RECETTES	36379,37	35430,00

Vote n° 4 - Adoption du budget prévisionnel 2024 à l'unanimité

Vote n° 5 - Cotisation 2025 à 29 € à l'unanimité

Vote n° 6 - Élection de M. Rémy GUIOCHON vérificateur aux comptes à l'unanimité

RENOUVELLEMENT PAR TIERS DU C.A.

Trois mandats arrivent à échéance cette année : Nadège DEJOUX, Sylvie DEBORDE et Raymond DEBORDE. Ils veulent continuer l'aventure. Deux adhérentes désirent rejoindre les rangs des administrateurs, merci à elles. Il s'agit de Caroline CESBRON et de Guylène GORNARD.

Vote n° 7 - Renouvellement des mandats de Nadège DEJOUX, Sylvie DEBORDE et Raymond DEBORDE et élection de Caroline CESBRON et de Guylène GORNARD à l'unanimité

PROJETS 2024

Notre association a été très active en 2023. Nous continuerons en 2024. Nous poursuivrons le travail d'aide auprès des adhérents faisant des demandes via notre messagerie genea79@orange.fr. Les permanences physiques mensuelles sur Niort, Parthenay, Thouars, Coulon et Bressuire se poursuivront en 2024 en vous espérant plus nombreux. Le Conseil d'administration s'est réuni Le 20 janvier 2024 matin à Mauzé-sur-le-Mignon chez nos amis de la Société mauzéenne Histoire et Généalogie suivi d'une visite virtuelle de Mauzé (diaporama) commentée par M. Jean-Jacques Belot, président de la SMHG.

Nous poursuivrons nos séances d'initiation en partenariat avec les Archives départementales. Une s'est tenue le 31 janvier 2024 à la médiathèque de Saint-Maixent et une deuxième le 6 février à la MAAF réservée aux retraités MAAF (Association FAAM). La troisième à la maison des associations de Bressuire le 25 mars. Quatre autres sont programmées au second semestre (Airvault, Lezay, Beauvoir-sur-Niort, Niort). Nous espérons vous voir aussi nombreux que les années précédentes.

Grâce à l'action de nos bénévoles et leurs dépouillements, notre base devrait continuer à s'étoffer. Danièle poursuit en 2024 l'atelier de dépouillement des contrats de mariage mis en place en 2022. Des membres du CA seront toujours présents régulièrement aux Archives (le vendredi) pour suivre et aider les bénévoles qui voudront bien nous rejoindre. En étant plusieurs à dépouiller, nous pourrons échanger sur nos difficultés de lecture par exemple...

Nous continuons les projets autour du site : enrichissement de la bibliothèque, de l'inventaire des curiosités des registres des Deux-Sèvres et de l'inventaire des pierres tombales des églises des Deux-Sèvres. Vous pouvez tous contribuer à cet enrichissement en nous signalant des actes insolites, en nous envoyant des photos de pierres tombales, en écrivant des articles que nous publierons sur notre blog ou notre revue, en partageant vos recherches.

Nous disposons désormais d'un nouvel outil Assoconnect qui nous permet d'échanger plus facilement avec vous.

Nous maintenons, pour la 7^e année consécutive, notre participation au challenge AZ, le thème retenu cette année étant « Les métiers ». Chaque auteur devra disserter autour d'un métier qu'il aura choisi... bien sûr en lien avec les Deux-Sèvres. Jacqueline gère depuis 2023 cet atelier d'écriture. Les 26 textes seront publiés tout au long du mois de novembre sur notre blog puis repris dans la revue de décembre. Si ce thème vous inspire, si vous voulez nous rejoindre, ce sera bien volontiers que nous vous ferons de la place.



Nous poursuivons nos sorties et rencontres généalogiques :

- Comme en 2023, le Cercle généalogique des Deux-Sèvres a été présent au Salon généalogique de Paris qui s'est tenu du jeudi 14 mars au samedi 16 mars à la mairie du XV^e arrondissement.
- Le 5 février 2024, Le Cercle a animé une séance sur le thème de la généalogie auprès de l'union locale des retraités CFDT de Bressuire.
- Du 27 avril au 2 mai, nous tiendrons un stand en tant qu'invités à la foire exposition de Niort. Le thème étant le Québec, nous mettrons en valeur les liens qui unissent notre département à nos cousins d'outre-Atlantique avec la création en urgence de 7 panneaux d'exposition autour de pionniers partis en Nouvelle-France.
- Nous serons sans doute présents en 2024 pour d'autres occasions quand elles se présenteront.

Comme l'année précédente, en janvier 2024, nous sommes allés à la rencontre de nos dépouilleurs et adhérents sur Niort, sur Parthenay et Thouars dans le but de montrer les richesses de notre site et aussi de déguster une galette.

À Niort, cela a été aussi l'occasion de mettre en valeur le travail réalisé pour le Cercle ces trente dernières années par Nicole BONNEAU qui a quitté le Conseil d'Administration du Cercle lors de l'Assemblée Générale 2023 et de lui rendre hommage en lui offrant un bouquet de fleurs bien mérité. Merci à elle.



Nicole, plus de 30 ans au CA de Génée79

Nous avons d'autres projets à plus ou moins long terme. S'ils aboutissent tous, nous en serons ravis. Nous pensons définir de nouveaux outils graphiques pour la revue, flyers, marque-pages et panneaux d'exposition. Nous réfléchissons à la mise en place d'un forum qui permettrait une entraide généalogique plus souple, plus participative. Un groupe de travail s'est constitué pour imaginer des panneaux d'exposition autour des écrivains et écrivaines des Deux-Sèvres. Nous envisageons également la création d'une gazette envoyée via Assoconnect qui vous informerait 3 ou 4 fois par an de notre actualité ainsi que la rédaction d'un livret d'accueil pour les nouveaux adhérents. Nous avons évoqué aussi la possibilité de tenir des forums de généalogie réguliers dans le département. Il nous faudra aussi penser à prendre en charge l'organisation la Journée de l'Histoire qui a lieu chaque année à l'initiative de la Fédération des sociétés savantes et culturelles. Pour réaliser tout cela, il nous faudra du temps, des bras et des cerveaux. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ces différents projets.

Nous vous remercions de votre attention.

Raymond DEBORDE, Monique BUREAU et Claude BRANGIER



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 EN PHOTOS

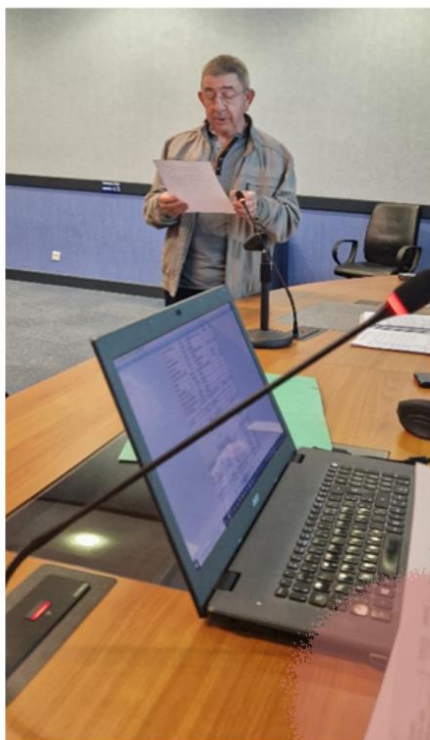


Claude Brangier, trésorier, Anne-Marie Moreau, secrétaire adjointe, Raymond Deborde, président, et Monique Bureau, vice-présidente



Le café par Liliane, Céline et Sylvie

Les interventions et échanges



**Rémy Guiochon, vérificateur aux
comptes**



**Jean-Philippe nous parle de la galette
pacaude**



**Guy-Marie Lenne, président de la Fédération des Sociétés Savantes des Deux-
Sèvres**

Les nouvelles administratrices



Caroline Cesbron

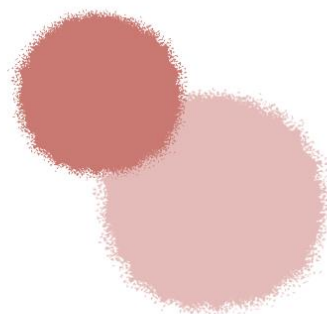


Guylène Gornard

Questions/Réponses



Le repas, salle du foyer Hérault, préparé par le traiteur Dussart



L'après-midi, HPB a invité les participants à suivre deux visites

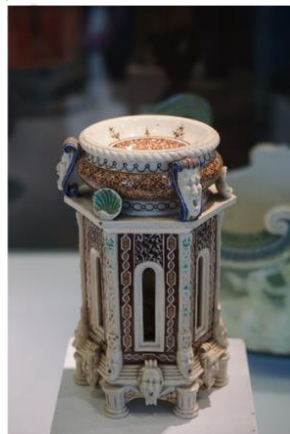
la visite de l'église Notre-Dame,
par Guy-Marie Lenne, président d'HPB



la visite du musée de Bressuire,
par Jérôme Levitsky, son directeur



Max Ingrand, magicien du verre



HISTOIRE D'UNE FERME DU BRESSUIRAIS (1670-1914)

Quand j'étais enfant, j'allais souvent en famille à Terves, le village qui avait vu naître mes parents. Nous nous arrêtions d'abord au bourg pour voir mes grands-parents maternels, puis nous filions un peu plus loin rencontrer ma grand-mère paternelle, mes oncles, tantes et cousins à la ferme des Touches, là où est né et a grandi mon père. Un bâtiment ancien, tout en longueur, des vieux meubles de famille, une grande cheminée noire de suie, peu de confort... j'avais alors l'impression qu'elle était habitée de tout temps par mes aïeux. Maintenant, je sais que cet endroit fait partie de mon histoire familiale, mais pas seulement. Il y a quelques années, je me suis lancé un défi au long cours, relever systématiquement les actes ou documents évoquant les Touches pour en reconstituer la chronologie. Le temps est venu de raconter ce que j'ai trouvé.



Les Touches avant la Révolution

La toponymie éclaire sur ce que veut dire *les Touches* : le mot, d'origine pré-gauloise, désigne à l'origine un petit bois épargné par les déboisements du Moyen Âge. On trouve des lieux-dits nommés *la Touche* ou *les Touches* dans toute la France. Rien qu'en Deux-Sèvres, il y en a plus de 120 appelés ainsi, le plus souvent au singulier et parfois avec des variantes. Quelques bosquets au milieu des champs et des prés, c'est bien ce paysage ancien que je rencontrais, enfant, lors de mes sorties champêtres. Avant 1789, les sources sont plutôt rares pour faire l'histoire d'un lieu. Il faut suivre les hommes qui y ont vécu. Grâce aux registres paroissiaux de Terves, j'ai découvert quelques familles qui vivaient aux Touches.

Ai-je bien cherché ? Les registres commencent en 1605 mais la première fois que je vois apparaître ce nom de lieu, c'est le 8 juillet 1670. Ce jour-là naît Hilaire, fils de Jean RENAUDIN, métayer aux Touches et de Jacqueline ESTAVARD, son épouse. Les Touches, c'est donc une métairie, un ensemble agricole exploité par un laboureur qui n'en est pas le propriétaire et qui doit payer chaque année, le plus souvent en nature, un pourcentage de sa récolte. Avant son mariage le 20 juin 1667, Jean RENAUDIN était métayer à Putigny, autre lieu-dit de la paroisse. La famille occupe donc les Touches après cette date et ils y habitaient sans doute encore en 1672 à la naissance de leur deuxième enfant. Le 1^{er} mars 1690, c'est une autre famille qui vit et travaille aux Touches quand naît la petite Jeanne, fille de Jean BITAUDEAU (on ne rit pas), métayer aux Touches, et de Guyonne MARILLEAU. Cette nouvelle famille de paysans y demeure peut-être depuis 1683 et elle y reste au-delà de 1692. La même année 1690, le 15 août, Jacques TERRY, bordier âgé de 60 ans décède aux Touches. Est-il apparenté au couple BITAUDEAU – MARILLEAU ? Je n'ai pas réussi à le relier. Autre sujet d'interrogation, Jacques TERRY est dit bordier, or le statut de la borderie est différent de celui de la métairie. Y a-t-il eu sur une courte période une borderie à côté de la métairie ? Puis vient un cousin de Guyonne MARILLEAU, André MARILLEAU, et sa femme Jeanne GOUNORD qui y donne la vie à au moins deux enfants entre 1698 à 1701. Quelle(s) famille(s) occupe(nt) ensuite la métairie avant et après 1721 ? Je ne sais pas, mais elle est toujours exploitée car, de janvier à mars de cette année, le curé de Terves fait dire de nombreuses messes pour les Touches, sans doute en lien avec un ou plusieurs décès.

Vers 1737 arrive la famille VEILLON. Laurent VEILLON, laboureur, et son épouse Marie VIOLLEAU exploitent la métairie sans doute jusqu'en 1750. Quand ils débarquent, ils ne sont pas tout jeunes, ils ont la cinquantaine passée. Ils ont changé régulièrement de domicile au gré des contrats de fermage. Je sais de façon sûre qu'au moins quatre de leurs six enfants ainsi qu'une bru et quelques petits-enfants sont avec eux : il y a Jacques VEILLON (28 ans) et sa femme Marie TOURAINE et leur petit garçon Laurent, Louise VEILLON (30 ans) veuve de Pierre TOURAINE avec ses deux fillettes, André VEILLON (24 ans) et Louis VEILLON (21 ans). Les deux plus jeunes enfants, Laurent VEILLON (19 ans) et Marie VEILLON (13 ans), sont sûrement là aussi mais je n'en ai pas la preuve. Ce sont malheureusement des décès qui me renseignent sur leur présence dans cette métairie : deux enfants jumeaux de Jacques VEILLON et Marie TOURAINE meurent en 1742 le mois de leur naissance. Puis, André et Louis meurent la même année en 1743 aux âges de 29 et 27 ans. Enfin, Louise décède six ans plus tard, âgée de 41 ans. En 1750, peut-être suite à tous ces malheurs, ce qui reste de la famille VEILLON quitte la paroisse de Terves pour la ferme de la Guérinière à Moncoutant.

Cette même année, ils sont remplacés aux Touches par la famille GUIONNET venue de Chanteloup. L'aïeule Marie ARNAULT, 59 ans, est veuve depuis peu et ses grands enfants l'accompagnent. Il y a ses filles, Hilaire, Marie-Perrine et Marie-Françoise et ses fils, René et Pierre. La famille GUIONNET s'agrandit, suite à plusieurs unions et aux naissances qui s'ensuivent. Pour cette même raison, elle se disperse à partir de 1760 et quitte la métairie. Certains vont dans le bourg, Marie ARNAULT et sa fille célibataire Hilaire GUIONNET mais aussi Marie-Perrine GUIONNET qui a épousé un maréchal. Pierre GUIONNET part à Bois-Guillot de Terves, René GUIONNET s'installe à Courlay et je perds la trace de Marie-Françoise GUIONNET après son mariage.

La métairie semble devoir changer assez souvent d'exploitant. Il y a peut-être ensuite René TRICOIRE qui perd en 1765 un fils de 7 ans aux Touches mais je ne sais rien d'autre sur lui et sur sa famille. Puis, entre 1767 et 1776, je trouve le couple formé en 1752 par Jacques CHARRIER et Marie BOUNIOT venu de Moncoutant avec leurs nombreux enfants. Enfin, on trouve de 1782 à 1791 la famille GABILLY auparavant à Chanteloup avec le patriarche, François, veuf depuis longtemps, son fils prénommé François lui aussi, tout juste marié à Marie THIBAudeau qui lui donne deux enfants.

Si la métairie voit arriver régulièrement de nouvelles familles de laboureurs, le propriétaire, lui, ne change pas. L'assemblée paroissiale de Terves de 1759 rédigée par Me Texier, notaire royal, m'apprend qu'il s'agit du prieur de la Motte-Beaumont, un prieuré sans doute situé tout près, sur la paroisse voisine de Clazay. Il était fréquent avant 1789 que les terres, au même titre que les moulins ou les fours appartiennent à des nobles ou à des communautés religieuses. Le prieur et ses successeurs resteront les propriétaires des Touches jusqu'à la Révolution.

Que sais-je encore sur cette métairie ? Elle était sans doute d'un assez bon rapport pour le prieuré si ce n'est pour ceux qui y travaillaient. En 1759, elle est taxée davantage que bien d'autres sur la paroisse. Je sais également qu'elle se composait de plusieurs bâtiments : une maison, une grange, une écurie, un toit à bestiaux. Il y avait aussi un jardin, une aire pour battre le blé, et bien sûr des prés et des pâtis, des terres labourables et d'autres pas.



AD79, 3 P 361 Cadastre napoléonien, atlas Bressuire

En cherchant sur cette période, j'ai dû enfin remettre en cause l'idée même de ferme paternelle. Car ces laboureurs, bordiers ou métayers que je viens d'évoquer appartiennent en fait pour beaucoup à ma lignée maternelle. Le couple Laurent et Marie VIOLLEAU (sosas 888 et 889), leur fils Jacques

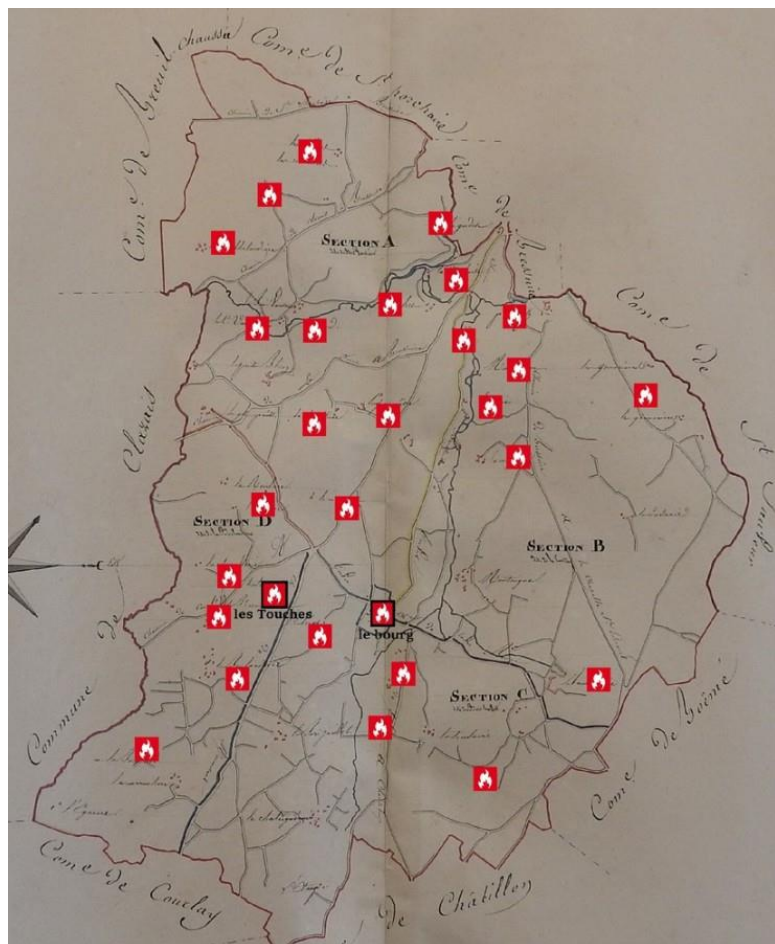
VEILLON et leur bru Marie TOURAINE (sosas 444 et 445), leur petit-fils Laurent VEILLON (sosa 222) sont des ancêtres de ma mère. Marie ARNAULT (sosa 435) et sa fille Marie-Perrine GUIONNET (sosa 217) le sont également ! Cette métairie que je pensais paternelle est alors surtout maternelle !

Les Touches pendant et après les guerres de Vendée

Quand arrive la Révolution en France, la ferme des Touches à Terves n'est plus occupée par mes ancêtres. Elle appartient toujours au prieuré voisin de la Motte-Beaumont et elle est exploitée par une famille de bordiers, les GABILLY. Comme la région n'adhère pas vraiment à l'idéal républicain, les premiers troubles y apparaissent très vite. Le 24 août 1792, au moulin de Cornet à moins de 3 km de la métairie, une troupe de 2 000 paysans se fait massacrer en voulant assiéger Bressuire. On relève entre 200 et 600 morts. Ce sont les prémices des guerres de Vendée de 1793 à 1795, avec ses grandes batailles pour la conquête des villes républicaines, avec ses épisodes de guérilla dans les chemins creux de campagne et avec la répression trop souvent aveugle qui s'ensuit.

La commune de Terves, fortement royaliste, est très impactée. À l'automne 1793, peu avant que l'armée vendéenne livre un combat inutile de l'autre côté de Loire durant la « virée de Galerne », le général républicain Desmares basé à Bressuire mène une politique de destruction, annonciatrice des colonnes infernales. Les troupes du général pillent les communes autour de Bressuire. Un jour d'octobre, un détachement de l'armée traverse donc la paroisse de Terves et brûle tout sur son passage : le bourg et l'église, les moulins, les métairies, les hameaux, peu de bâtiments échappent à son passage.

Pas la ferme des Touches en tout cas : la maison, la grange, l'écurie et le toit à bestiaux sont incendiés ce jour-là. Y a-t-il eu des victimes ? Sur la paroisse, certainement. À la ferme des Touches, peut-être. Il est difficile de le savoir puisque les registres paroissiaux et d'état civil de cette période ont disparu. Si la famille GABILLY travaillait encore aux Touches ce jour-là, elle a survécu car je la retrouve indemne en 1796 sur une autre exploitation à Boismé.



Emplacement approximatif des habitations, hameaux et villages incendiés à Terves en 1793

Avec le retour progressif et fragile de la paix, la métairie est à nouveau exploitée. Les bâtiments sont en grande partie détruits mais les terres demeurent et elles sont plutôt vastes. C'est maintenant le cultivateur François GROLLEAU qui est à l'ouvrage. Il est veuf, aidé de son fils, de ses filles et aussi de domestiques pour faire le travail. Le propriétaire a également changé. Les Touches n'appartiennent plus au prieur de La Roche-Beaumont, les biens des nobles et du clergé ayant été confisqués. De nombreuses terres ont été revendues à des particuliers et c'est l'occasion pour certains de se constituer de belles fortunes personnelles, comme la famille PUICHAUD, des notables de Moncutant.

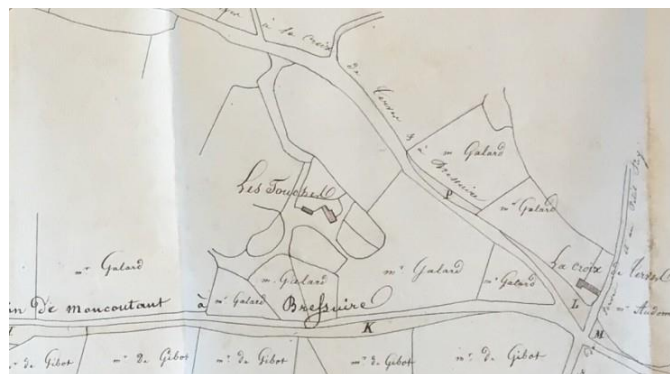
Ils sont républicains et ils profitent de cette période pour acheter de nombreuses fermes dans la région. Ainsi, quand l'État vend la ferme des Touches, c'est Pierre PUICHAUD-DUVIVIER qui l'acquiert, le 12 mars 1791. Avant son décès vers 1796, son fils Noël PUICHAUD-BAZIERE en devient propriétaire. Il la revend peu après, le 23 octobre 1801, à son frère Pierre-Louis PUICHAUD-GIRARD pour 6 600 francs. Seule une partie de la maison où loge la famille GROLLEAU est alors reconstruite. C'est vraiment une bonne affaire pour l'acheteur car, un an plus tard, la ferme est estimée 12 000 francs !

Le métayer François GROLLEAU emploie des « valets » pour l'assister à la tâche. Parmi ceux-ci, je retrouve un de mes ancêtres. En 1807, François BAUDU, mon sosa 238, veuf depuis quelques années, y décède en tant que domestique. En 1811, la métairie est presque totalement reconstruite. Il ne reste à finir que les « dedans de la maison » et quelques bâtiments pour lesquels Pierre Louis PUICHAUD-GIRARD sollicite l'aide financière de l'empereur, au titre de la reconstruction après les guerres de Vendée. Il faut que la ferme soit rentable. C'est devenu sans doute difficile pour François GROLLEAU. Pour faire « tourner » une ferme, il faut des enfants, une main-d'œuvre toute trouvée et gratuite, mais François GROLLEAU est seul désormais : son fils est décédé, ses filles sont parties, il ne s'est pas remarié. Il vieillit, sa santé décline sans doute puisqu'il va mourir aveugle quelques années plus tard. Son bail n'est pas renouvelé et c'est une nouvelle famille qui va venir s'installer aux Touches.

Les Touches de la Restauration au Second Empire

En 1816, ceux qui exploitent la métairie des Touches à Terves pour le compte de Louis PUICHAUD-GIRARD ne sont toujours pas mes ancêtres. Le couple formé par François DESAIVRES et Marie-Anne CHARRIER arrive de La Forêt-sur-Sèvre avec leurs enfants Anastasie, François, Rosalie et Alexandrine DESAIVRES ainsi que les fils issus du premier mariage de la mère, Toussaint et Célestin APPARAILLY. En 1824, le propriétaire Louis PUICHAUD-GIRARD décède. Pour sa succession, il partage ses nombreux biens entre son fils et sa fille. Cette dernière, prénommée Colombe, hérite de la métairie des Touches. En 1832, Colombe épouse Ulysse GALLARD à Moncoutant où ils résident. Ils n'auront pas d'enfants à élever, mais ils ne s'ennuieront pas, ayant à gérer de nombreuses propriétés. Aux Touches, les mariages des fils aînés qui s'installent ailleurs ainsi que le décès de la mère font sans doute que le bail n'est pas renouvelé pour François DESAIVRES.

C'est à une date située entre 1831 et 1836 (il y a presque 2 siècles) que j'ai à nouveau des ancêtres qui s'installent et demeurent aux Touches. Elle ne quittera plus la famille. Deux jeunes couples s'y installent et y travaillent en tant que métayers : Jacques CROISÉ et sa femme Rose BAUDU et mes ancêtres Jacques CHESSERON et sa femme Françoise BAUDU, (sosas 36 et 37). Rose et Françoise BAUDU sont sœurs et leur mère, Perrine GRELLIER (sosa 75), veuve depuis peu, fait aussi partie des nouveaux arrivants.



Emplacement de la ferme des Touches, entre 2 chemins qui mènent à Terves

Des domestiques et des servantes se succèdent pour aider aux travaux de la ferme. En 1836, Charles DEBORDE, 24 ans, et Marie GAZEAU, 19 ans, œuvrent pour les CROISÉ tandis que Pierre ROBIN, 19 ans, et Eugène TALON, 10 ans seulement, travaillent pour les CHESSERON. On trouve ensuite Jacques GRIMEAU en 1841 et Baptiste GUITTON en 1846. On croise aussi dans la cour de ferme une marmaille de plus en plus importante, que des garçons, nés sur place pour beaucoup : les 4 enfants CROISÉ (François, Henri-Jacques, Alexandre et Joseph) et les 4 enfants CHESSERON (Jacques, François, Auguste et le petit Louis qui ne vivra que 5 ans). En 1847, l'aïeule, Perrine GRELLIER, décède âgée de 78 ans.

Une expertise faite en 1857 donne une idée des conditions de vie dans la métairie. N'est décrit que ce qui appartient au propriétaire (sans les meubles donc). J'apprends qu'on accède à la maison occupée

par la famille de Jacques CROISÉ grâce à une porte à deux battants. La pièce éclairée par une seule fenêtre possède un *potager* (ancêtre rustique de la cuisinière), une cheminée en bois et en pierre, un évier à 2 étages, pierre et bois, et à côté, une marche en pierre pour déposer le chaudron. Les murs sont couverts de *bousillis* (torchis local) et le sol est en terre battue. À cette pièce, il faut ajouter une *laiterie* (le local pour entreposer le lait), une chambre avec une fenêtre, deux greniers, une écurie aux bestiaux avec douze séparations et un toit à moutons. L'ensemble ne semble pas très bien entretenu. Il en était sans doute à peu près de même pour son beau-frère Jacques CHESSERON. En commun, ils tenaient une grange, un toit aux cochons, une *loge* (une cabane sans doute). Chacun exploitait indépendamment l'un de l'autre ses champs et ses prés.

C'est le moment de rappeler ce qu'est, dans le Poitou du XIX^e siècle, une métairie, mot qui revient presque toujours sur les différents actes concernant les Touches :

- **L'exploitant ne possède pas la métairie.** Il doit théoriquement partager les bénéfices (*moitoyer*, partager par moitié) avec le propriétaire. Pour les Touches, comme souvent, ce sont des baux de 7 ans qui lient le propriétaire à l'exploitant et ils commencent à la Saint-Michel (le 29 septembre). À charge pour l'exploitant d'entretenir la métairie en bon père de famille. La métairie est associée étonnamment à des baux à ferme, 1340 francs en 1847 pour la famille Croisé et 1000 francs en 1863 pour la famille Chesseron. Le paiement ne se fait pas en nature mais il y a quand même des *suffrages* (faveurs) que chacun doit donner : 75 décalitres de seigle (en 1847 seulement), 3 poulets, 3 chapons (pour Noël !), 2 canards, 1 kg de laine fine et dégraissée, 3 décalitres de marrons...

- **L'exploitation est plutôt grande et peu morcelée.** Selon mes calculs « à la louche », sa surface serait d'environ 45 ha vers 1850. À vérifier car il y a de nombreuses parcelles, des grandes et des petites, mesurées en arpents et en pieds (dont la conversion ne peut être sûre). La nature des parcelles est variée : champs, prés, *brandes* (terres incultes), bois, *ouches* (petits terrains servant de pâture, jardin ou verger près de la maison). Quand je regarde le plan napoléonien, les parcelles sont plutôt nombreuses, certaines sont assez vastes et le tout forme un ensemble cohérent. Tout cela fait que la métairie est d'un bon rapport pour le propriétaire qui bénéficie de revenus sûrs ainsi que pour l'exploitant si les années sont bonnes.



Entourées, les terres de la métairie des Touches vers 1850

- **L'activité est diversifiée.** Un inventaire très détaillé (mais plus tardif) le démontre pour les Touches. En 1884, il y avait en stock 220 hl de froment, 220 kg de graine de trèfle, de la plume d'oie, des marrons, des pommes, de l'avoine, du raygrass, de la laine, du vin, de l'eau-de-vie et j'en passe... L'étable avait 11 vaches, 10 bœufs, une jument, 2 boucs, 3 chèvres, 15 brebis et 18 veaux. Je vous épargne l'important matériel agricole ainsi que la basse-cour.
- **Il faut du personnel pour aider.** Il y a très souvent eu deux familles, parfois nombreuses, sur l'exploitation et pourtant je rencontre toujours des domestiques et des servantes aux Touches tout au long du XIX^e siècle et pendant une grande partie du XX^e.

- **Les exploitants d'une métairie sont parfois propriétaires de terre exploitées par d'autres.** Là encore, c'est le cas : il existe des baux qui montrent que les occupants de la métairie des Touches étaient en même temps propriétaires de terres dans d'autres communes que Terves.

En 1857, après avoir vécu presque toute leur vie côte à côte, les deux sœurs BAUDU se séparent. Françoise et son mari Jacques CHESSERON restent aux Touches mais Rose et son époux Jacques CROISÉ partent pour Clazay. Ils sont aussitôt remplacés dans la moitié de l'exploitation vacante par des métayers avec qui les CHESSERON n'ont pas d'attaches familiales. Le couple déjà âgé formé par Pierre VERGER et Marie BAUDOUIN est assisté par leurs enfants Françoise, Urbain, Pierre, Victorine, Joséphine et Marie dont beaucoup sont majeurs et tous sont célibataires.

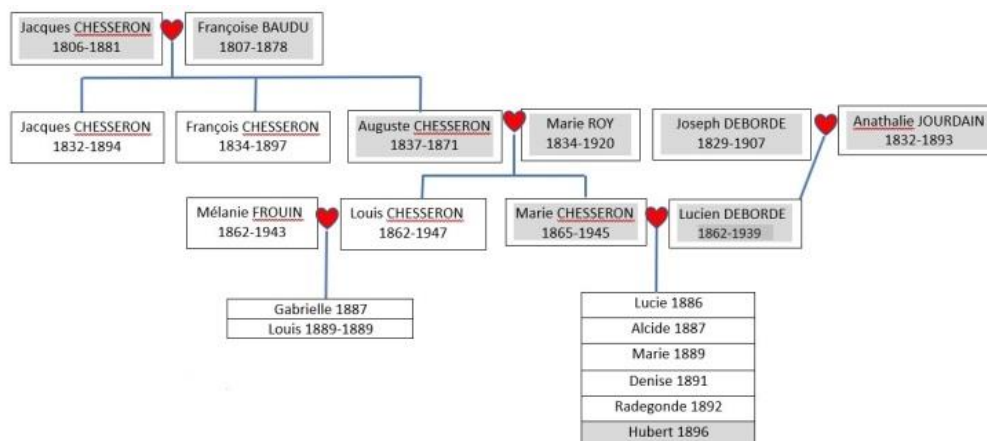
Du côté de mes ancêtres CHESSERON, le fonctionnement est sans doute très patriarcal avec un père très autoritaire. Tout le monde reste à la ferme, sous la coupe du *pater familias*, et seul le plus jeune des trois garçons se marie. Jacques et François deviennent des « vieux garçons » tandis que leur frère Auguste CHESSERON (*sosa 18*) se marie à 24 ans en 1861 avec Marie ROY (*sosa 19*), âgée de 21 ans. Deux enfants naissent bien vite, Louis en 1862 et Marie (*sosa 9*) en 1865. C'est sans doute Auguste qui commence à diriger la ferme pour succéder à son père. En 1866, il emploie une servante de 18 ans, Mathilde THERY.

Dans l'autre partie de la ferme, chez les VERGER, de 1857 à 1866, rien ne bouge : les enfants ont maintenant de 19 à 41 ans et aucun n'est marié. En 1866, ils ont un jeune domestique de 15 ans, Armand GONNORD.

Pour ce qui concerne les propriétaires, Colombe PUICHAUD est désormais seule depuis la mort de son mari Ulysse GALLARD en 1868. Elle a 78 ans et aucun enfant à qui transmettre tous ses biens.

Deux ans plus tard, en 1870, la France entière bouge ! C'est la guerre contre l'Allemagne, le Second Empire s'effondre, remplacé par la III^e République.

Les Touches d'une guerre (1870-1871) à l'autre (1914-1918)



Les habitants des Touches de 1870 à 1914. En gris mes ancêtres.

Si 1871 fut une année terrible pour Victor Hugo, marquée par la guerre contre les Prussiens et la Commune de Paris, elle le fut également pour les habitants de la métairie des Touches. Cette année-là, le cultivateur Auguste CHESSERON décède à l'âge de 33 ans. Ses parents, Jacques CHESSERON et Françoise BAUDU, voient disparaître le fils sur lequel reposaient sans doute tous leurs espoirs pour assurer l'avenir de la ferme. La veuve, Marie ROY, reste avec ses beaux-parents pour élever les petits Louis et Marie, âgés de 9 et 6 ans. Le patriarche ne fait pas confiance à ses deux autres fils, Jacques et François, qui craignent son autorité. Ils restent vieux garçons et assistent leur père vieillissant. La période est d'autant plus critique que la famille VERGER qui occupait une moitié de l'habitation et exploitait une moitié des terres est partie. Il faut maintenant faire le double de travail alors qu'Auguste n'est plus là ! Pourtant, la ferme semble continuer à prospérer malgré ce drame. La terre est bonne sans doute et personne ne s'octroie le droit de paresser. Il faut l'aide de domestiques et de servantes

qui se succèdent pour faire tourner cette grosse exploitation : Adolphe TOURAINE, 14 ans, et Célestine TRICOIRE, 22 ans, en 1872, Alexandre GROLEAU, 18 ans, et Mélanie NOIREAU, 18 ans en 1876, Henri GARNIER, 11 ans et Clémentine DELION, 37 ans en 1881.

Chez les propriétaires à Moncutant, Colombe PUICHAUD a rejoint en 1876 son mari dans la tombe après huit ans de veuvage. Comme elle n'a pas de descendants, ses héritiers sont de très nombreux et très lointains cousins. Pour se partager l'héritage, il faut vendre ses nombreux biens, dont la ferme des Touches. C'est Louis-Adolphe COMPAGNON de Coulonges-Thouarsais qui en fait l'acquisition. La vente à la bougie a lieu le 29 mai 1877 et elle part pour la somme de 100 000 francs. Le changement de propriétaire permet la reconstruction de la ferme qui en avait sans doute grand besoin. En 1880, une convention est passée entre Louis COMPAGNON et Jacques CHESSERON. Le premier s'engage expressément à faire construire entièrement à neuf tous les bâtiments d'habitation, d'exploitation et de servitudes nécessaires avant le 29 septembre 1882. En échange, le prix de la ferme passe de 2 700 francs à 3 000 francs. Grâce à ce document, je comprends enfin pourquoi la ferme où j'allais voir ma grand-mère n'est pas à la place indiquée par le plan napoléonien. Le bâtiment, qui avait été rebâti sans doute trop vite après les guerres de Vendée, n'a donc pas vécu 100 ans. Il a été remplacé sur la parcelle D 58 plus proche de la route par la construction qui existe encore aujourd'hui.



Les Touches avant et après 1882. Plan napoléonien et plan cadastral de Terves

En 1881, le patriarche Jacques CHESSERON décède, trois ans après son épouse. Plutôt que ses deux fils, c'est son petit-fils Louis CHESSERON maintenant âgé de 19 ans qui semble le plus capable de prendre la tête de la métairie toute neuve. Fils de veuve, il échappe au service militaire. Il fait lui aussi appel à des domestiques comme Henri GARNIER, 15 ans et Clémentine DELION, 45 ans, en 1886. Sa sœur Marie CHESSERON quitte la ferme en 1884 après son mariage avec Lucien DEBORDE pour une autre ferme toute proche, celle du Bois-de-Terves. Les beaux-frères ne se quittent peut-être pas en très bon termes : une estimation est faite cette année-là pour répartir les biens entre Louis et sa sœur Marie. Pour cela, tout est compté, même quelques pièges à taupes estimés 1 franc ou des morceaux de savon ! Il y a en tout pour 42 424 francs : 21 847 francs d'objets et matériel, 1 280 francs de culture et 18 672 francs d'argent frais. Marie récupère sa part, le sixième qui lui est dû (la moitié de son père qui lui-même avait un tiers). Deux ans après sa sœur, c'est Louis qui se marie, avec Mélanie FROUIN. Des cris d'enfants résonnent à nouveau aux Touches, avec la naissance de Gabrielle. Les baux perdurent. En 1886, il est stipulé aux jeunes fermiers qu'il leur faut planter chaque année vingt pieds d'arbres fruitiers ou autres, et qu'il faut aussi donner au propriétaire six poulets le 24 juin, six chapons à Noël, ainsi que quatre canards, 2 kg de laine fine et dégraissée, 4 dl de marrons et 18 hl d'avoine en plus des 3 200 francs annuels.

1890 est l'année du changement aux Touches : Louis CHESSERON quitte la ferme pour celle de la Roulière et il laisse la place à sa sœur Marie CHESSERON et à son beau-frère Lucien DEBORDE. Louis et Lucien sont-ils encore fâchés ? Marie ROY, la mère de Louis et Marie, et un des deux oncles, Pierre CHESSERON, restent aux Touches. L'autre oncle, François CHESSERON, suit son neveu à la Roulière. Dans le même temps, les parents de Lucien, Joseph DEDORDE et Anathalie JOURDAIN, emménagent aussi aux Touches. La descendance déjà composée de Lucie et d'Alcide s'agrandit : Marie, Denise, Radegonde et Hubert naissent dans la maison de la métairie. La ferme reste active et prospère : les domestiques et servantes se succèdent chaque année : Isidore FALOURD, 27 ans, Florentin Talbot, 19 ans et Augustine GATARD, 24 ans en 1891 ; Juste CHARRIER, 21 ans, Auguste et Henri COUSINET, 24 et 23 ans, Augustine TALBOT, 23 ans en 1896 ; Cyrille BLANCHARD et Léon GUÉDON en 1906... Les enfants vont à l'école et grandissent. Lucien DEBORDE est un notable de sa commune de Terves et participe à la vie municipale. Conseiller, il devient maire entre 1898 et 1906. Il perd sa mère Anathalie JOURDAIN en 1893 et son père, le pépé José, en 1907. Sa belle-mère, Marie ROY, est promise à une belle longévité dans la ferme. Elle restera dans la mémoire d'un de ses descendants *la mémé des Touches qui ramassait des brindilles de bois dans les grands champs des Touches, et en faisait des fagots qu'elle laissait porter aux hommes...*

En 1905, le propriétaire, Louis-Adolphe COMPAGNON décède. Sa fille Octavie et son gendre Octave BREMAND héritent de la métairie et perçoivent désormais le fermage. Le début du XX^e siècle est sans doute une période heureuse pour les habitants de la ferme des Touches, épargnés par les drames et profitant de l'essor de l'agriculture en France.

Grâce aux progrès techniques et agricoles, le monde paysan voit le rendement des terres augmenter tout en continuant à faire vivre de nombreuses familles. C'est l'époque de cette jolie photo où tout semble sourire à la famille DEBORDE.



Vers 1902. De gauche à droite, Marie, le père Lucien Deborde, deux domestiques, Denise, Hubert, Radegonde, la mère Marie Chesseron, deux domestiques, Lucie, le pépé José et Alcide.

Le 1er août 1914 à 16 heures, le tocsin sonne au clocher de l'église et, à Terves comme partout en France, s'annoncent quatre nouvelles années terribles. Les deux garçons de la ferme des Touches ne sont plus des enfants. Alcide et Hubert ont 26 et 18 ans !

Épilogue

La Première Guerre mondiale a épargné Alcide et Hubert. Ils ont été faits prisonniers à Verdun et ont passé quelques années internés en Allemagne. Leur destin en a sans doute été changé. Alcide, l'aîné, a renoncé à la difficile vie rurale et est parti après son mariage s'installer en ville, à Niort, pour devenir commerçant. Hubert, mon grand-père, est resté aux Touches pour aider ses parents avant de prendre la tête de la ferme. Avec son épouse, Marie BLAIS. Ils ont eu quatre enfants. Hubert est mort

prématurément, en 1938, tué une nuit d'orage par un taureau qui s'était échappé. Il avait 42 ans. L'année suivante, son père Lucien décédait. Ma grand-mère Marie BLAIS (dite *mémé des Touches*), s'est retrouvée à devoir faire face pour gérer cette grande ferme. Quelques jours plus tard, une nouvelle guerre contre l'Allemagne était déclarée qui allait plonger encore le monde entier dans la nuit. Malgré le manque d'hommes (prisonniers, morts, enrôlés au STO...) et grâce à la ténacité de ma grand-mère, les Touches purent traverser sans trop de mal ces années noires.



La ferme des Touches, dessin de Francis SAUNIER

Sources AD79

- minutes de notaires : 3 E 7919 - 3 E 7929 - 3 E 10614 - 3 E 11343
- indemnités suite aux guerres de Vendée : 1 M 607
- plans cadastraux : 3 P 361 - 3 P 326 - 3 P 326/5
- registres paroissiaux et d'état civil de Terves
- reconstructions après la Révolution : 1 M 607
- ventes des biens après la Révolution 1 Q 238
- recensement de Terves

Raymond DEBORDE

LES BIENHEUREUX MARTYRS DE NOTRE-DAME DE NIORT

Suite et fin de l'article de Monique Bureau paru dans le numéro précédent.

Commémoration

Après le massacre de 115 prêtres le 2 septembre 1792, pendant la Révolution, le couvent fut vendu comme bien national. L'événement est aussi évoqué dans l'église Saint-Joseph des Carmes par la chapelle dite "des martyrs".

Il fut racheté en 1797 par Madame de Soyécourt, carmélite, dont le père avait été emprisonné aux Carmes en 1794 avant d'être décapité. Elle y installa une communauté de Carmélites. En 1841, l'évêché y installa une école ecclésiastique. Ces lieux font partie de l'Institut catholique depuis 1875.

Lors des travaux de la rue de Rennes, en 1867, l'ancien jardin des Carmes a été exproprié, et la chapelle qu'il contenait détruite. L'autel fut sauvé. Des fouilles effectuées dans le puits de ce jardin permirent de mettre à jour les restes de plusieurs dizaines des prêtres victimes du massacre de septembre.

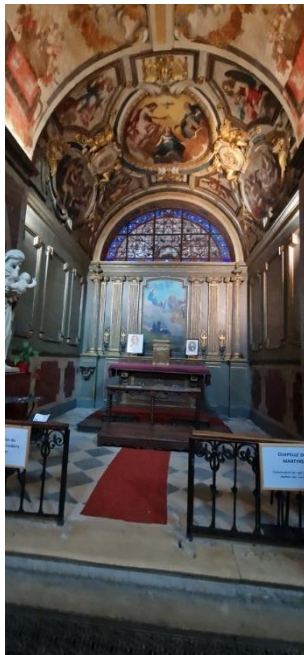


*Le massacre des Carmes
Marie-Marc-Antoine BILCOQ (1820)*

7 octobre 1926

Le Pape Pie XI proclame Bienheureux et Martyrs de la Foi les ecclésiastiques et laïcs massacrés le 2 septembre 1792 à Paris. Parmi eux, Jean Goiset, Philippe Marchand et Pierre Landry.

Un lieu de mémoire leur a été consacré en l'église des Carmes avec une chapelle qui leur est dédiée, ainsi que plusieurs cryptes que j'ai visitées lors d'un séjour à Paris en décembre dernier.



Chapelle des Martyrs avec le panneau sur lequel sont inscrits les noms des trois prêtres de Niort

Lors de la visite, on descend l'escalier qui mène au jardin dans lequel le souvenir des martyrs est toujours présent :

Devant les marches du perron par lesquelles sont passés les martyrs, on peut lire l'inscription latine : *Hic ceciderunt* (Ici ils sont tombés).

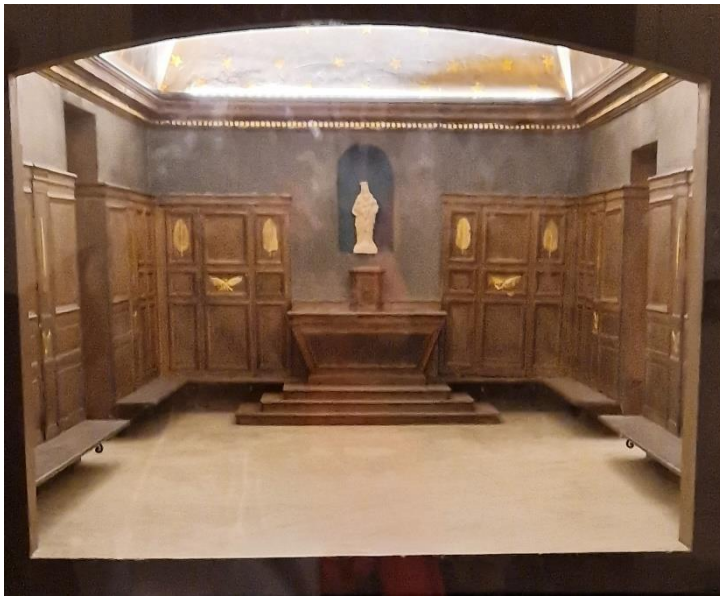


Une colonne et une croix commémorent le massacre des prêtres.



Jardin des Carmes

On accède à une première crypte par un couloir qui contient des phrases mémorielles de ce massacre. Dans cette crypte, figurent les pierres tombales de plusieurs carmélites et de divers personnages et bienfaiteurs. Il y a également une maquette de l'ancienne chapelle où furent massacrés les prêtres. On y voit représenté l'autel de l'ancienne chapelle sauvé en 1867 et qui est situé juste à côté.



Maquette de la chapelle



Autel

Puis on accède à une seconde crypte, qui ouvre au fond de la première : Seuls les corps de 30 personnes avaient été transportés au cimetière de Vaugirard après le massacre. Les autres jetés dans le puits et recouverts de chaux, étaient impossibles à identifier lorsqu'on les retrouva en 1867. Une partie des ossements recueillis lors des travaux de 1867 ont été regroupés et exposés dans cette seconde crypte autour d'un autel central.

Plusieurs rangées de crânes sont disposées de chaque côté de la pièce. Certains portent encore la marque des coups de sabres des assassins. Les noms des défunts figurent en lettres d'or sur des plaques de marbre noir.



Sur le côté droit, encadrant un nouvel ensemble de crânes rangés en vitrine, deux portes avec des grilles donnent accès à deux petites pièces où figurent encore de nombreux ossements. Dans l'une sont évoqués, avec leurs portraits, les trois évêques qui furent massacrés : Jean Marie du Lau, archevêque d'Arles, F. I. de la Rochefoucault et P. L. de la Rochefoucault, avec une inscription : *“Ayant préféré la mort à la violation de la sainte loi de Dieu, ils ont été massacrés”*. En effet, les geôliers demandaient à chaque prêtre de prêter le serment à la Constitution, et comme tous refusaient, ils étaient envoyés dans le jardin où on les massacrait.



Dans l'autre, d'autres restes sont accompagnés de l'inscription : « Souvenez-vous des hommes qui furent à votre tête et qui vous annoncèrent la parole de Dieu. Contemplez leur fin précieuse devant Dieu et imitez leur foi. »



Plaques de marbre noir avec les noms des trois vicaires de Niort

Un lieu de mémoire a été consacré également aux trois prêtres à Niort : la Chapelle des Bienheureux Martyrs en l'église Notre-Dame de Niort : autel moderne à la mémoire de Jean Goiset, curé archiprêtre de Notre Dame de Niort de 1774 à 1792, de Jean Philippe Marchand et de Pierre Landry, ses vicaires,

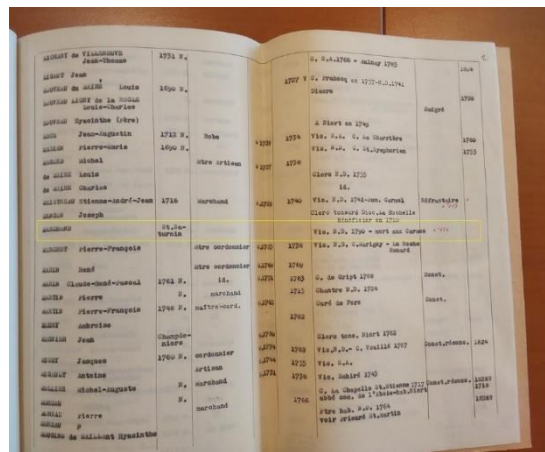
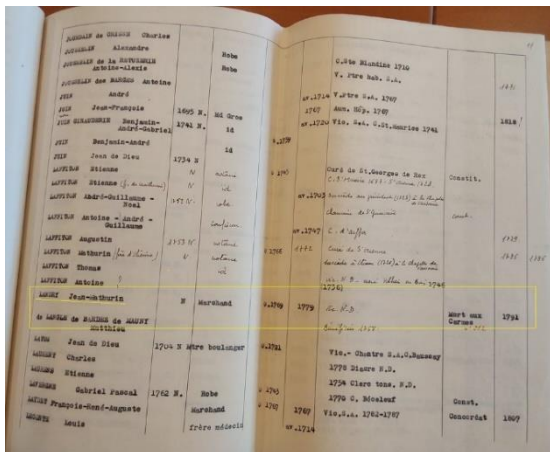
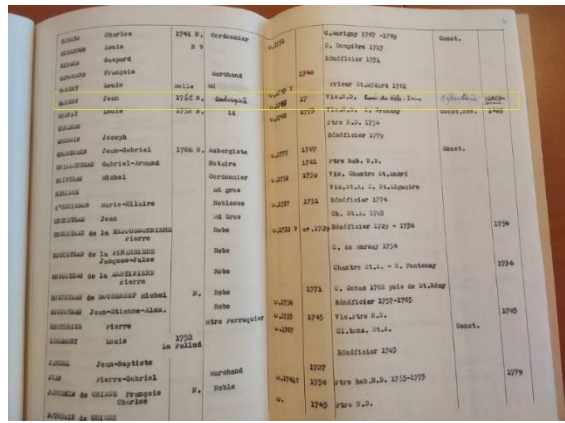
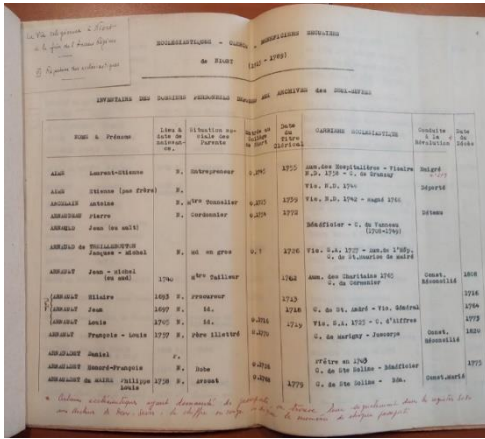
massacrés à la prison des Carmes le 2 septembre 1792 pour avoir refusé de signer le serment de la constitution civile du clergé. Ils ont été déclarés « bienheureux » en 1926 par le Pape Pie XI (Brochure descriptive de l'église Notre Dame de Niort). Chaque année encore, le 2 septembre, une messe du souvenir des martyrs est dite dans cette église.



Messe de 2012

Fonds Fracard

J'ai trouvé aux Archives Départementales des Deux-Sèvres un inventaire des dossiers personnels des ecclésiastiques de 1725 à 1789 (Fonds Fracard 27 F 7)



Sources :

Archives départementales des Deux-Sèvres :

- Fonds iconographique, Registres paroissiaux, 2 E Niort 3144 (Déclaration des biens et bénéfices des ecclésiastiques 1790), 2 E Niort 3145 (Niort Notre-Dame Clergé, église et paroisse 1791-1817), 2 E 3146 (Refus serment), 2 E Niort 3082 1792-1793 (Registre pour les Passeports), Fonds Fracard 27 F 7

Gallica :

- Église catholique. Diocèse (Poitiers). Auteur du texte. La Semaine religieuse du diocèse de Poitiers. 1903-04-05
- Mémoires de la Société de statistique du département des Deux-Sèvres – 1887. Auteur : Société de statistique, sciences, lettres et arts du département des Deux-Sèvres
- Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. Auteur du texte. Bulletin de la Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis. 1888.
- Guillon, Aimé (1758-1842). Auteur du texte. Les martyrs de la foi pendant la Révolution française, ou Martyrologe des pontifes, prêtres, religieux, religieuses, laïcs de l'un et l'autre sexe qui périrent alors pour la foi. Volume 2 / : par M. l'abbé Aimé Guillon, ... 1821.
- Guillon, Aimé (1758-1842). Auteur du texte. Les martyrs de la foi pendant la Révolution française, ou Martyrologe des pontifes, prêtres, religieux, religieuses, laïcs de l'un et l'autre sexe qui périrent alors pour la foi. Volume 1 / : par M. l'abbé Aimé Guillon, ... 1821.

Tableau Le massacre des Carmes - Marie-Marc-Antoine BILCOQ (1820)

Brochure descriptive de l'église Notre Dame de Niort

Photos personnelles.

Monique BUREAU

ÉNIGME HILAIRE POUGNARD

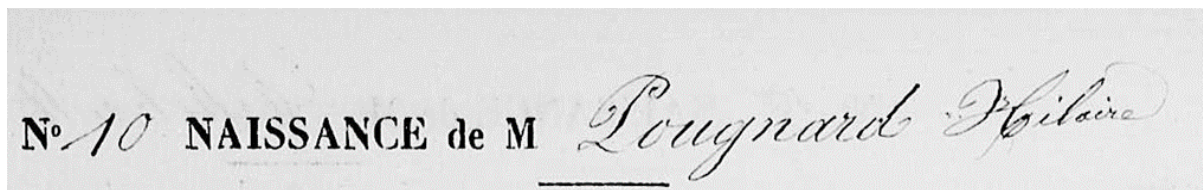
Hilaire a disparu ! A-t-il eu une descendance avant de disparaître ?

Au mois de mars de cette année, le Cercle généalogique de Rhuy sous la plume de son président, Jean-Pierre MAZERY, a proposé un exercice de généalogie pour ses adhérents les plus experts. L'énigme qu'ils devaient résoudre n'était pas localisée dans leur terroir de la presqu'île du golfe du Morbihan mais dans nos Deux-Sèvres et plus précisément dans le sud de notre département, à Secondigné-sur-Belle (aujourd'hui Aigondigné). Il leur fallait trouver si Hilaire et Pierre Frédéric, les deux fils de Pierre POUGNARD et Marie Madeleine NAUD, avaient eu une descendance. Nous publions ci-dessous la résolution de l'énigme. Ce qui intéressera tous les généalogistes amateurs que nous sommes, c'est bien sûr la démarche très méthodique utilisée par M. MAZERY. Elle s'appuie sur les nombreuses sources mises en ligne par les Archives départementales des Deux-Sèvres. C'est la preuve qu'il est aujourd'hui possible de mener des recherches très poussées à distance. Merci à M. MAZERY pour cette énigme située dans notre département.

Raymond DEBORDE

Ce que je sais

Hilaire POUGNARD est né à Secondigné-sur-Belle le 14 juillet 1867 au lieu-dit la Vallée.



Son père est Pierre POUGNARD né le 31 mars 1823 à Secondigné-sur-Belle et sa mère, Marie Madelaine NAUD née le 21 août 1836 également à Secondigné-sur-Belle.

Secondigné-sur-Belle se situe au sud de Niort. Cette localisation est importante car du lieu dépendent les bureaux administratifs auprès desquels il faudra faire les recherches (état-civil, recensements, recrutements). Cette commune dépend du canton de Brioux-sur-Boutonne au sud de Niort.

Mariage des parents : Ses parents se sont mariés le 7 novembre 1864 à Secondigné. Avant ce mariage, Pierre réside à la Vallée et Marie demeure à la Garde, lieux qu'il faudra explorer dans les recensements. Un contrat de mariage a été établi. Le frère de la mariée contracte mariage le même jour.

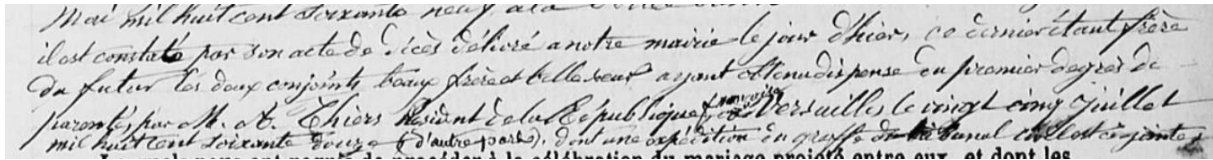
Décès du père d'Hilaire : Pierre POUGNARD décède le 19 mars 1871 à Secondigné (à la Berlinchère). De ce triste événement vont découler de multiples conséquences qui seront examinées plus tard et qui participeront grandement à résoudre (ou pas) cette énigme.

Cet acte de décès mentionne le lieu de vie : la Berlinchère à Secondigné. La famille d'Hilaire originaire de la Vallée où il est né en 1867 a donc migré vers ce lieu-dit avant 1871. C'est un élément important pour les futures recherches. Les témoins qui déclarent le décès de Pierre POUGNARD sont Auguste (Augustin) et Louis ses deux frères.

Décès de Marie POUGNARD : La tante d'Hilaire meurt le 28 mars 1871 à Secondigné (la Vallée) C'est le second décès dans la famille en une semaine.

Décès de Pierre Frédéric POUGNARD : Le frère d'Hilaire décède le 1^{er} avril 1871 à Secondigné (la Berlinchère). C'est le 3^e décès dans la famille en 15 jours. S'agit-il d'une épidémie ?

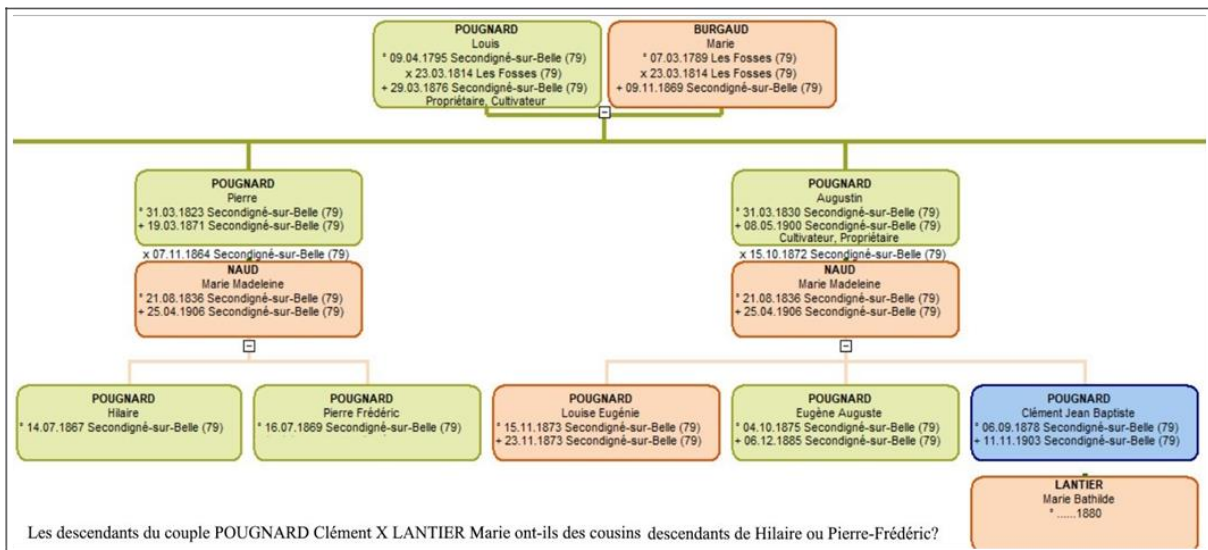
Marie Madeleine NAUD, la mère d'Hilaire, se remarie le 15 octobre 1872 avec Augustin POUGNARD, son beau-frère. Cet acte fait apparaître une dispense de parenté accordée par le Président de la République (Adolphe Thiers) car Marie épouse son beau-frère Augustin.



Il y a un nouveau contrat de mariage. Marie est dite résidant à la Garde, son lieu de naissance, donnée à prendre en compte lorsqu'on examinera les recensements. Elle a donc quitté la Berlinchère où elle vivait avec son mari avant son décès. Son fils Hilaire l'aurait-il suivie ?

Ce que je veux savoir

Les descendants du couple POUGNARD Pierre et Marie NAUD, en particulier Hilaire et Pierre Frédéric, ont-ils des cousins issus du second mariage de Marie NAUD avec Augustin POUGNARD notamment Clément POUGNARD époux de LANTIER Marie ? Ce qui revient à savoir si Hilaire POUGNARD et son frère Pierre Frédéric ont eu une descendance ?



La réponse est simple pour Pierre Frédéric décédé à moins de 2 ans en 1871 mais plus complexe pour son frère Hilaire né en 1867.

Hilaire POUGNARD a-t-il vécu et si oui où, combien de temps ? Hilaire a-t-il fait son service militaire ? Si oui, où et quand ?

Hilaire a-t-il eu une descendance ? Si oui, où habitait-il ?

S'il est décédé en bas âge, où et quand ?

Recherche dans les bases de données généalogiques

Geneanet : aucun résultat à part sa date de naissance déjà connue (1867) mais aucune date de décès ou de mariage.

Filae : on y trouve aussi sa date de naissance déjà connue. On y trouve aussi un POUGNARD H capitaine (annuaire Armée Française 1914) au 136^e RI Armée Territoriale Saint-Gaudens. Est-ce Hilaire ? Il faut consulter le SHD de Vincennes car il est capitaine. On y trouve un POUGNARD Honoré et non Hilaire (référence au SHD Vincennes : GR5YE 105810)

Roglo : pas de résultat

Grandmemorial : aucun résultat, donc Hilaire n'a pas participé à la guerre 14-18

Familysearch : pas de résultat

Recherche du décès d'Hilaire Pougnaud dans l'état-civil

Table Décennale des Décès de 1863 à 1872 à Secondigné-sur-Belle. Pas de résultat mais on y trouve le décès de son père Pierre le 19/03/1871 (la Berlinchère) ; le décès de sa tante Marie POUGNARD le 28/03/1871 (La Vallée) ; le décès de son frère Pierre Frédéric le 01/04/1871 (la Berlinchère) ; le décès de sa sœur utérine Louise Eugénie le 19/11/1873 (la Vallée)

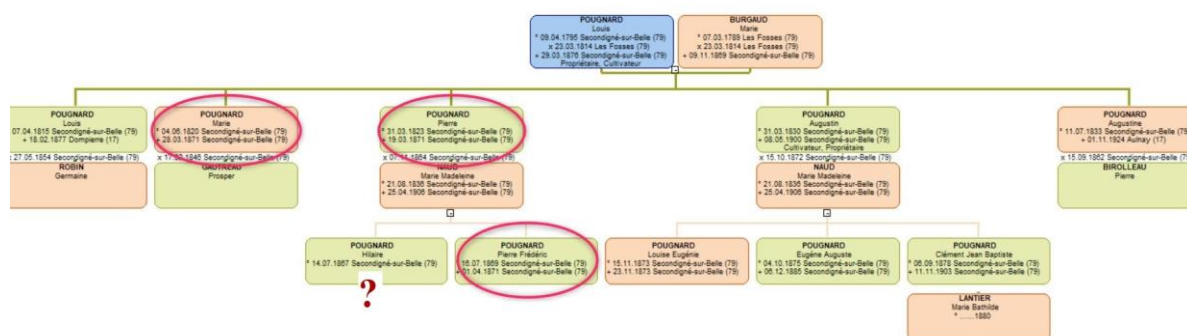
Table Décennale des Décès de 1873 à 1882 : pas de résultat

Table Décennale des Décès de 1883 à 1892 : pas de résultat mais on y trouve le décès de son frère utérin Eugène Auguste le 06/12/1885 (la Vallée)

Table Décennale des Décès de 1893 à 1902 : pas de résultat

Est-il décédé ailleurs ? Une recherche dans les Tables Décennales des décès de Niort hôpital ne donne aucun résultat.

Remarque 1 : on constate une forte mortalité dans la famille en 1871 ; au moins trois décès en 12 jours.

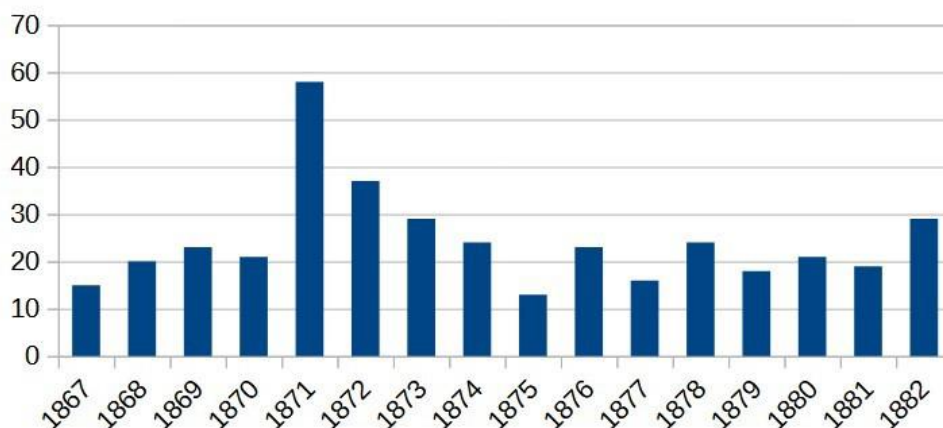


Épidémie de Typhus ou Choléra ?

Remarque 2 : si on examine les décès sur la période 1867-1882, on constate un pic de décès très visible en 1871-1872. Ce pic est caractéristique d'une épidémie. Laquelle ? Hilaire y a-t-il succombé ?

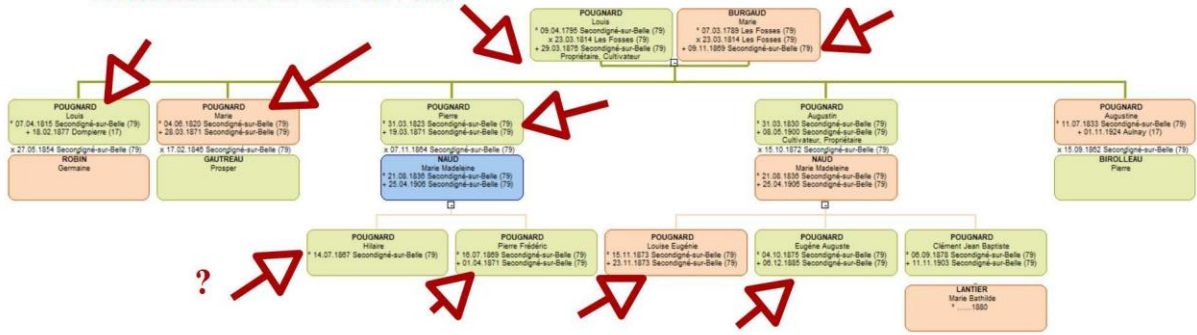
DECES à SECONDIGNE-sur-BELLE

1867-1882



D'une manière générale on meurt beaucoup dans la famille POUGNARD durant cette même période !

MORTALITE POUGNARD 1867-1885



Mais rien ne prouve qu'Hilaire soit décédé durant cette même période.

Recherche dans les recensements à Secondigné-sur-Belle

La recherche concernera principalement les lieux-dits où la famille POUGNARD a vécu : la Vallée où Hilaire est né en 1867 et la Berlinchère où son frère Pierre Frédéric est né en 1869 et décédé en 1871.

1866 (pour fixer la situation antérieure) : ce recensement n'est pas en ligne.

1872 : à la Vallée, on trouve POUGNARD Augustin célibataire et son père Louis. À la Berlinchère : pas de POUGNARD. À la Garde où Marie NAUD demeure selon l'acte de son second mariage en 1872, on ne trouve ni POUGNARD ni Marie NAUD.

Marie n'est ni là où son mari est décédé, ni là où elle est supposée résider au moment de son second mariage, ni là où elle va résider avec son second mari. Où est-elle ? Hilaire serait-il avec elle ? Le recensement a dû avoir lieu avant le mariage célébré en octobre.

1876 : à la Vallée, on trouve POUGNARD Augustin et NAUD Marie son épouse ainsi que son fils Eugène né en 1875.

16	16	50	Tougnard	Augustin	cultivateur	1				46	id.
		51	Naud	Marie	sa femme				1	40	id.
		52	Tougnard	Eugène	leur fils	1				1	id.

Hilaire ne semble plus faire partie de la famille ? Il aurait 9 ans. À la Berlinchère, il n'y a aucun POUGNARD.

1881 : on trouve à la Vallée POUGNARD Auguste et NAUD Madeleine sa femme ainsi que leurs fils Eugène et Jean.

6	6	27	Tougnard	Auguste	51	cultivateur	chef de ménage
		28	Naud	Madeleine	45	ménagère	sa femme
		29	Tougnard	Eugène	6	aucun	leur fils
		30	Tougnard	Jean	3		

Toujours pas de trace d'Hilaire qui semble bien décédé avant (il aurait 14 ans cette année-là). À la Berlinchère, toujours aucun POUGNARD.

Hilaire est-il parti ailleurs ? Vit-il encore ?

Recherche dans les tutelles et enfants abandonnés

Tutelles des élèves nés entre 1853 et 1870 : aucun POUGNARD repéré (registre en mauvais état).

Tutelle pour les élèves, nés entre 1865 et 1881 : aucun POUGNARD.

Enfants abandonnés : pas de liste alphabétique : recherche abandonnée car trop difficile.

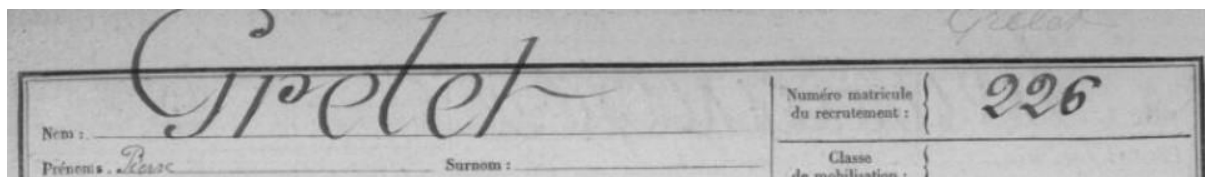
Recherche dans les matricules militaires

Hilaire né en 1867 fait partie de la classe 1887. Secondigné relève du bureau de recrutement de Poitiers.

Bureau de recrutement de Poitiers classe 1887

Table Alphabétique 9R2/58 : pas de POUGNARD
Registre des Matricules 9R2/54à58 : pas de POUGNARD. Une question se pose : les conscrits de Secondigné y sont-ils vraiment ? N'y aurait-il pas erreur de bureau de recrutement ? Sachant que les conscrits y sont classés par canton. Combien de conscrits de Brioux (canton dont relève Secondigné) sont présents dans ce registre ? Nous les trouvons aux n° 207 à 256 ; vues 220 à 275)

Combien d'habitants de Secondigné parmi ces n° ? Un seul : GRELET Pierre né le 20 août 1867.



Toujours pas de POUGNARD ; les autres sont soit morts, soit partis ailleurs, soit réformés. D'où l'idée de faire une comparaison de la table des naissances de 1867 par rapport aux décès des années 1867 et suivantes. Ceci devrait nous indiquer si le fait qu'il n'y ait qu'un conscrit originaire de Secondigné est une situation normale ou pas.

Seulement cinq garçons de Secondigné auraient pu être présents au bureau de recrutement du canton de Brioux en 1887 dont Hilaire s'il était vivant à cette date. Un seul est recruté (GRELET) ; les autres sont peut-être décédés ou ont été recrutés ailleurs ou à une autre date ou non admis (réformés). Il faudrait consulter les listes de conscrits (listes non en ligne pour les Deux-Sèvres).

Par précaution, une recherche est faite au bureau de recrutement de Melle-Poitiers 1887. On n'y trouve rien avant 1902. Idem pour le bureau de recrutement de Parthenay de 1867-1900. Idem pour le bureau de recrutement de Niort qui existe à compter de 1901.

Hilaire serait-il décédé avant ses 20 ans ? Il faut aller chercher la réponse ailleurs.

Recherche dans les tables de successions et absences

Ces tables reçoivent toutes les déclarations de décès et de successions, on devrait y trouver Hilaire s'il est décédé à Secondigné ou aux alentours. Dans quel bureau de l'enregistrement faut-il faire la recherche ? Bureau de Melle avant 1882 : néant (pas d'habitants de Secondigné). Bureau de Celles de 1882-1934 : néant (pas d'habitants de Secondigné). Il s'agit peut-être de Brioux chef-lieu de canton dont dépend Secondigné-sur-Belle. Au bureau de l'enregistrement de BRIOUX, on trouve en effet de nombreux habitants de Secondigné et de nombreux POUGNARD mais pas Hilaire.

On y trouve le décès de POUGNARD Pierre (père d'Hilaire) le 19 mars 1871, époux de Marie NAUD. La déclaration du décès n°351 (vue 152/191) a été faite par sa veuve Marie NAUD. Y figure la mention du « seul héritier, son fils Pierre Frédéric ». Hilaire serait donc décédé avant.

Transcription :

Dans la marge : *Succession directe de Pierre Frédéric POUGNARD célibataire, décédé à la Berlinchère le 1er avril 1871.*

Texte principal : *Du dix-sept août 1871, a comparu Madelaine NEAU veuve de Pierre POUGNARD demeurant à la Berlinchère commune de Secondigné, agissant en son nom personnel et se portant fort pour Louis POUGNARD [le père de son défunt mari] cultivateur au-dit lieu ; laquelle nous a fait la déclaration suivante : Pierre Frédéric POUGNARD célibataire est décédé ab intestat [sans testament] à la Berlinchère, commune de Secondigné le 1er avril 1871, sans frère ni sœur laissant pour héritiers savoir : dans la ligne paternelle Louis POUGNARD son aïeul pour 1/2 et pour la moitié affectée à la ligne maternelle Madelaine NEAU veuve POUGNARD sa mère ...*

La mention indiquant que Pierre Frédéric n'a ni frère ni sœur confirme la déclaration précédente : Hilaire n'est plus en vie en août 1871.

Conclusion

Après avoir consulté la quasi-totalité des documents accessibles en ligne, y compris sur Gallica, il faut en conclure que Hilaire POUGNARD est décédé avant 1871 sans descendance. Mais où et quand ? L'absence d'acte de décès s'explique peut-être par la désorganisation créée par l'épidémie qui a sévi en 1871 dans la commune. À moins qu'il soit de coutume de ne pas déclarer les décès en très bas âge ?

Un document publié par le Cercle Généalogique des Deux-Sèvres donne un exemple similaire :

« Arrive ensuite Charles Jean Baptiste qui, il faut en convenir, me pose encore des problèmes...Il apparaît le 26 juin 1890 sur son acte de naissance et sur le recensement de St Pardoux en 1891, il a alors 8 mois et ... plus rien. Ni acte de décès, ni de mariage, ni présent aux autres recensements, point de fiche matricule, ni de présence dans les tables de succession. Vraisemblablement décédé enfant, mais où ? »

Remarque : est-il envisageable que son acte de naissance soit un faux et qu'Hilaire n'ait jamais existé ?

Sur le plan méthodologique, cet exemple concret de tentative de résolution d'une énigme démontre une fois de plus la nécessité de multiplier les sources et de les croiser entre elles.

Jean-Pierre MAZERY
Président du Cercle généalogique de Rhuy

PIERRE ET MARIE LOUISE LEBOUT, FRÈRE ET SŒUR DE SIDONIE

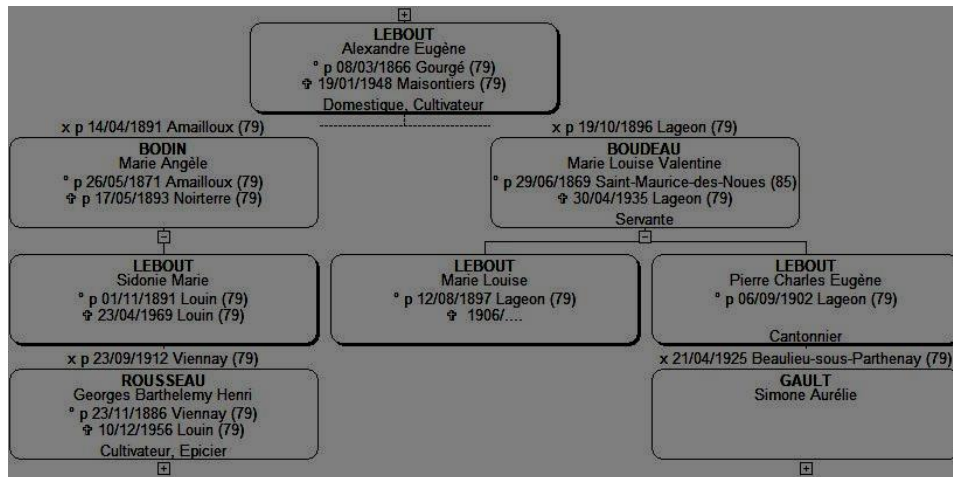
Je cherchais des réponses à une question d'Hubert Grégoire sur son grand-père résistant-déporté inscrit sur le monument aux morts de Ripère. C'est ainsi que je me suis replongée dans cette période proche de nous, les Première et Deuxième Guerres mondiales et l'entre-deux guerres. Car c'est bien dans ce contexte qu'ils ont vécu.

Ces résistants étaient, je pense, un groupe d'amis. C'est en musardant sur les registres d'état-civil de Maisontiers et Louin pour Ripère afin de retracer leur vie et trouver ce qui les reliait, que quelques découvertes surprises m'ont replongée dans mon arbre familial.

Les années qui passent permettent aux archives départementales d'offrir à la lecture des archives de plus en plus récentes. Nous avons beaucoup de chance dans les Deux-Sèvres. D'un clic, nous avons

accès aux mariages et naissances jusqu'en 1922, aux décès jusqu'en 1942. S'y ajoutent les tables décennales jusqu'en 1932, bien pratiques pour nos recherches.

Mon arbre, situation de départ : Sidonie LEBOUT, ma grand-mère maternelle, ses parents et sa fratrie.

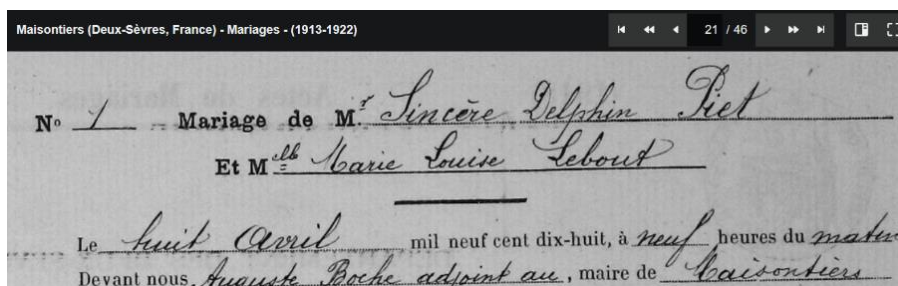


Marie Angèle BODIN la mère est morte le 17 mai 1893 à Noirterre, Alexandre Eugène LEBOUT le père est donc veuf et la petite Sidonie, ma grand-mère paternelle, âgée de dix-huit mois est orpheline. Quand son père se remarie, le 19 octobre 1896, Sidonie va avoir cinq ans. Marie Louise naît un an plus tard, le 12 août 1897, puis cinq années s'écoulent avant la naissance de Pierre, le 6 septembre 1902.

Le récit familial m'a appris les grands événements qui ont marqué la vie de Pierre le plus jeune. Pour Marie-Louise, seuls l'acte de naissance en 1897 et le recensement de Lageon de 1906 prouvaient son existence. Sidonie n'a jamais parlé de sa petite sœur. Sur l'acte de naissance, rien n'est mentionné, ni mariage, ni décès. En 1906, Marie-Louise, Pierre et leurs parents habitaient la Fertière de Lageon. Elle avait 9 ans. Quelle fut sa vie après 1906 ? C'était un mystère.

Découvertes sur Pierre et Marie Louise, frère et sœur consanguins de Sidonie

Sur ces registres de Maisontiers, deux trouvailles. J'ai d'abord pu lire l'acte de décès de Pierre et enfin, trouvé l'acte de mariage de Marie-Louise ! Ce qui a réveillé mon envie de connaître la vie de Marie-Louise si proche de moi, mais pour qui la transmission orale ne s'est pas faite.



L'acte m'apprend que Marie-Louise, sœur consanguine de Sidonie se marie à Maisontiers le **8 avril 1918**, peu avant la fin de la guerre. Elle épouse Sincère Delphin PIET. Il

a 26 ans, elle en a 21. Lui est cultivateur, elle est servante. Il demeure à Fougerit d'Amilloux, elle demeure à la Pinsonnière de Maisontiers, les deux sont domiciliés chez leurs parents. Georges ROUSSEAU* mon grand-père, beau-frère de Marie-Louise est témoin. Où fut la noce ? Malgré la guerre, a-t-on chanté et dansé ?

Mon grand-père soldat de 14-18 a eu une pleurésie qui l'avait éloigné du front. On peut lire sur la fiche matricule de Georges : « *maintenu service auxiliaire et classé inapte définitivement pour reliquat de*

pleurésie droite et mauvais état général par la commission de réforme de Poitiers du 11 février 1918 ». C'est pourquoi, Georges a pu être témoin au mariage.

Puis, après ce 8 avril 1918, pas de naissance d'enfant, plus rien... Encore une période muette... quand un nouvel hasard me fait découvrir les deux tombes des jeunes mariés à Amailloux (tombes que l'on retrouve sur Geneanet). Les dates disent qu'ils ont vécu moins d'un an ensemble !



Les dates sur les tombes : **3 février 1919** pour Marie-Louise et **28 février 1919** pour Sincère. L'acte de décès de Sincère est à Amailloux, le **28 février 1919**. Il est dit veuf. Mais pas d'acte de décès pour Marie-Louise, ni à Amailloux, ni à Maisontiers où vivent ses parents. Où est-elle morte, et pourquoi ?

Les **tables de succession** sont une autre piste. Avec la date de décès vue sur la tombe, je savais où chercher, dans les **tables des successions et absences de Parthenay 1915-1924**. Et je l'ai trouvée. Marie Louise est décédée le 3 février 1919 à Adilly.

table de successions Tables des successions et absences 1915-1924						
76 / 132	Lebou	Marie Louise	ep.	Adilly	février 1919	Epo Delphin Sincere Piet

La réponse aux **où** et **pourquoi** est donc sur le registre d'Adilly.

N° 2. DÉCÈS de M^{re} Piet (mort-né)
 Le quatre, Février mil neuf cent dix-neuf, à cinq heures du soir...

N° 3. DÉCÈS de M^{me} Lebout Marie-Louise
 Le trois Février mil neuf cent dix-neuf, à sept heures du soir
 Marie-Louise Lebout, ménagère, née à Lagon (Deux-Sèvres), le douze août mil huit cent quatre vingt dix-sept fille de Alexandre Eugène Lebout et de Marie-Louise Boudeau épouse de Delphin Sincère Piet

Son acte de décès suit l'acte de décès de l'enfant.

L'enfant est né et mort à 13 heures, la mère à 19 heures. C'est la sœur de Sincère qui déclare les deux décès le lendemain.

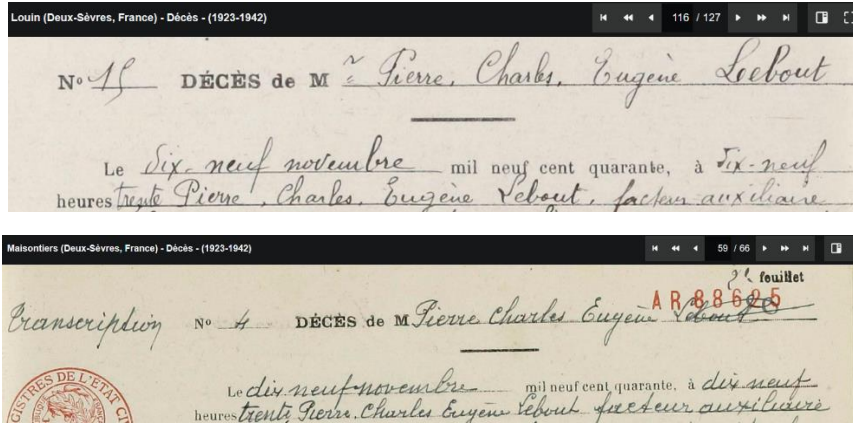
Marie-Louise avait 21 ans. À l'accouchement, on n'a pu sauver ni la mère, ni l'enfant.

Son mari, Sincère PIET n'a pas survécu un mois.

Autre petite surprise : Le nom **LEBOUT** a eu de nombreuses écritures. J'ai les décès de Marie-Louise **LEBOUT**, de son fils et celui de sa grand-tante Marie Pauline **BOUC**, grand-tante aussi de Sidonie. Voici donc deux écritures différentes, et sur une même page de registre : **LEBOUT et BOUC**.

Adilly (Deux-Sèvres, France) - Décès - (1913-1922)	
N° 3. DÉCÈS de M ^{me} <u>Lebout Marie-Louise</u>	N° 5. DÉCÈS de M ^{me} <u>Marie Pauline Bouc</u>

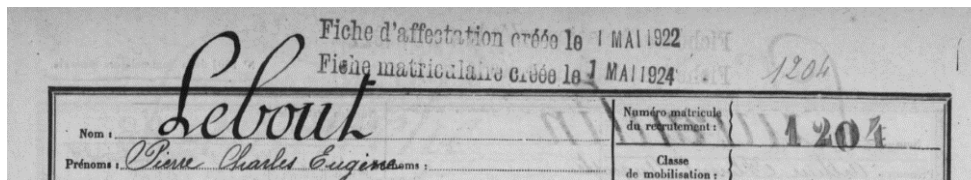
Je reviens à Pierre. Son acte de décès confirme date et lieu de décès. Il habitait la Pinsonnière, est mort sur la commune de Louin. Son **acte de décès** a donc été rédigé à Louin puis **transcrit** à Maisontiers, les 20 et 25 novembre 1940.



Ce que les actes nous disent :

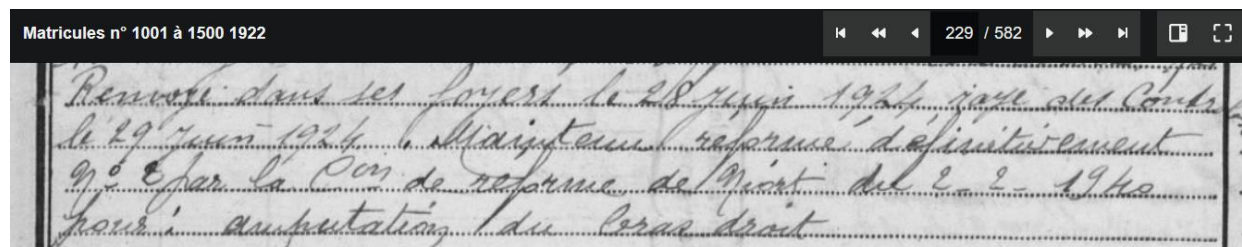
- Le lieu du décès : le Marais Bodin
- La date et l'heure : le 19 novembre 1940 à 19 heures 30
- Le métier qu'il exerçait : facteur auxiliaire

Mais ils ne nous apprennent pas la cause de la mort. Pierre, je savais qu'il était mort pendant la guerre, écrasé par un convoi allemand. Il avait 38 ans. Mais depuis quand était-il facteur ? Je le croyais cantonnier.



Je n'avais jamais consulté sa fiche dans les registres matricules, je croyais le connaître. J'y fais de nouvelles découvertes.

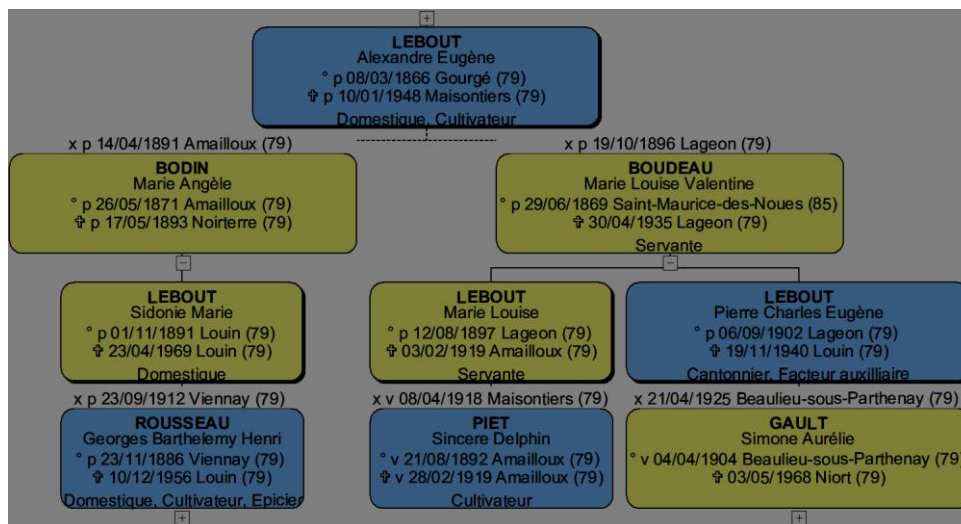
Sa fiche matricule est créée en mai 1922, probablement au conseil de révision, il va avoir 20 ans. Son N° matricule est 1204. Ce que la fiche nous révèle : Il est alors cultivateur. Ses cheveux sont châtain clair, ses yeux roux et il mesure 1,67 mètre. Ce signalement est intéressant, mais la suite l'est encore plus. Pierre, ajourné en 1922, puis 1923 pour « faiblesse », est enfin incorporé le 15 mai 1924, à Düsseldorf au 150^e régiment d'infanterie puis... réformé définitivement le 20 juin 1924.



Le 2 février 1940, il doit repasser devant une commission de réforme. A-t-on besoin de soldats ? Et ... il est maintenu définitivement réformé. Motif : amputation du bras droit. Que lui est-il arrivé ? Depuis quand est-il amputé ? Difficile d'être cultivateur ou cantonnier, il est devenu facteur auxiliaire.

Rappel, il est décédé le 19 novembre 1940. Pierre était marié, avait six enfants de 4 à 14 ans. Ce fut une famille dévastée.

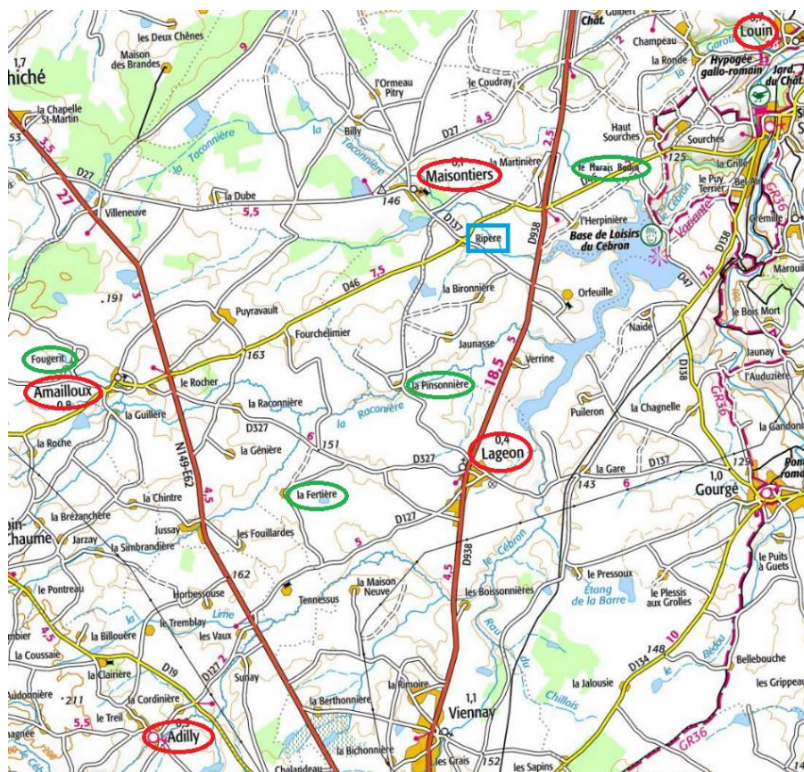
Alexandre Eugène LEBOUT, mon arrière-grand-père est mort le 10 janvier 1948 à la Pinsonnière, longtemps après ses deux plus jeunes enfants. Et voilà, la fratrie de Sidonie, ma grand-mère racontée avec plein d'archives différentes ! Maintenant, Marie-Louise et Pierre ont retrouvé toute leur place dans mon arbre.



Quand les décès de Marie Louise et Sincère sont survenus, Sidonie, ma grand-mère avait à faire face aux suites de la pleurésie de Georges « le poilu ». Il ne guérit jamais, tout se compliqua, j'ai toujours vu mon grand-père sur son fauteuil.

En 1919, Sidonie avait 32 ans. Le mari, jamais guéri, les enfants, encore petits ... tout reposait sur ses épaules. La petite sœur morte, elle a dû continuer à lutter ...

Leurs lieux de vie :



- La Fertière de Lageon
- La Pinsonnière de Maisontiers
- Fougerit d'Amailloux
- Adilly
- Le Marais Bodin de Louin

La carte enfin me permet de situer leurs lieux de vie (utile pour cibler les communes de recherche).

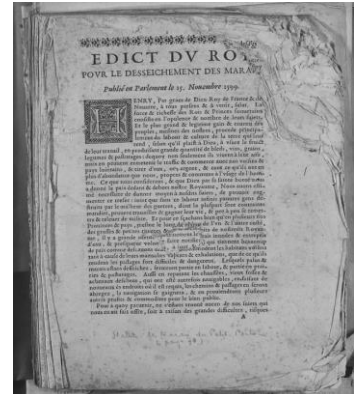
Mauricette LESAINT

NOUVEAUTÉS SUR NOTRE SITE INTERNET

- Fonds numérisés

Un ensemble d'actes émanant du roi ou du Conseil d'État du roi ainsi que de quelques instances locales ont été mis en ligne. Les textes sont de portée générale mais certains thèmes abordés ont une résonance locale : dessèchement des marais, protestantisme (A 1, A 4). Par ailleurs, les instructions contenues sous la cote A 5 ont trait plus particulièrement au Poitou ainsi qu'à certaines paroisses de l'actuel département des Deux-Sèvres.

Édit du Roi pour le dessèchement des marais, 1599
Archives départementales des Deux-Sèvres, A 5



- Restauration et mise en ligne

Des liasses ou répertoires de notaires nouvellement restaurés sont consultables en salle de lecture (Vautebis, Airvault, Mougou, Parthenay, Melle...) ou via le site internet (Niort, Parthenay, Saint-Maxire, Thénézay, Brioux, Lezay, Aigonnay...).

L'équipe des Archives espère vous revoir nombreux en salle de lecture, du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, mais aussi lors de nos conférences et autres animations.

Suivre l'actualité sur <https://archives-deux-sevres-vienne.fr>

- Actualités culturelles

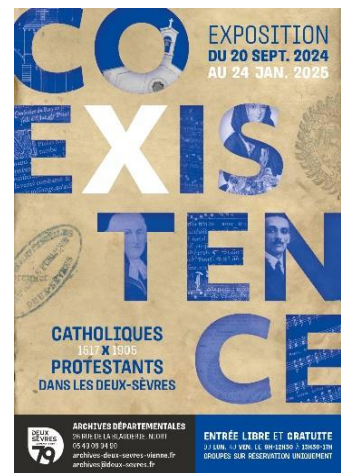
Le programme culturel du second semestre sera accessible aux Archives départementales et sur le site internet à partir de septembre 2024.

Les cours de paléographie, outil pour apprendre à décrypter les textes anciens, seront reconduits au second semestre avec trois nouvelles dates proposées de septembre à décembre 2024.

Les ateliers d'initiation à la généalogie, coanimés avec le Cercle généalogique des Deux-Sèvres, reprennent à la rentrée 2024 avec quatre nouvelles dates pour apprendre à faire l'histoire de votre famille.

Une exposition à venir, du 20 septembre 2024 au 24 janvier 2025

Coexistence Catholiques et Protestants dans les Deux-Sèvres (1517-1905)



Les Journées Européennes du Patrimoine : Les Archives départementales seront ouvertes au public, le dimanche 22 septembre de 14 h à 18 h :

- visites commentées et improvisées de l'exposition avec la participation de la compagnie *Aline et Compagnie*, réservation obligatoire auprès des Archives (14 h 30 – 15 h 30 – 16 h 30).
- visites commentées du dépôt d'archives (durée d'environ 45 mn), présentation des missions, ou comment découvrir l'envers du décor et approcher les trésors de l'histoire des Deux-Sèvres, gratuites et réservation conseillée.
- informations pratiques sur la généalogie avec la participation du Cercle généalogique des Deux-Sèvres en salle de lecture.

